

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1356. — 53^e volume (3)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^e)

Vendredi 1^{er} Mars 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cours et dépôts partielles	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4 104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1918 14 février...	5.365	252	23.821	2.634	2.459	1.230		5
1918 21 février...	5.367	253	23.986	2.608	2.372	1.226		5
1918 28 février...	5.368	255	24.308	2.581	2.427	1.183		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1 695	418	2.364	1.180	939	63		4
1918 31 janvier...	3.009	142	13.924	8.345	16.382	11		5
1918 7 février...	3.009	142	13.902	7.879	15.762	11		5
1918 15 février...	3.009	144	13.850	7.770	16.094	9		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 29 juillet...	1.094	»	733	1.055	841	»		3
1918 6 février...	1.465	»	1.153	3.138	2.422	»		5
1918 14 février...	1.474	»	1.152	3.157	2.392	»		5
1918 21 février...	1.462	»	1.155	3.297	2.536	»		5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	410	»	219	24	94	15		6
1917 30 novemb...	150	4	456	99	63	21		5
1917 31 décemb...	243	4	473	77	61	23		5
1918 31 janvier...	243	3	460	68	71	21		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 30 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1918 2 février...	1.976	712	2.828	970	439	363		4 1/2
1918 9 février...	1.979	707	2.851	974	440	366		4 1/2
1918 16 février...	1.948	708	2.832	915	440	436		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1918 12 janvier...	1.465	14	1.876	89	157	197		4 1/2
1918 19 janvier...	1.457	15	1.854	120	169	190		4 1/2
1918 26 janvier...	1.485	15	1.830	158	177	184		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	471		5 1/2
1917 10 décemb...	836	88	6.417	1.431	827	522		5 1/2
1917 20 décemb...	836	88	6.443	1.495	736	446		5 1/2
1917 31 décemb...	836	87	6.539	1.419	719	436		5 1/2
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 15 juillet...	493	0	1.096	157	295	49		5
1917 22 juillet...	493	0	1.717	154	296	49		5
1917 29 juillet...	494	0	1.730	111	296	53		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 14 octobre...	3.456	413	46.107	6.773	38.552	4.859		6
1917 21 octobre...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491		6
1917 29 octobre...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41		5 1/2
1917 31 octobre...	314	3	732	145	312	57		6
1917 30 novemb...	317	3	749	191	324	86		6
1917 31 décemb...	342	3	802	270	415	169		7
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	639	51	94	20		3 1/2
1918 31 janvier...	362	55	633	138	265	42		4 1/2
1918 7 février...	362	56	620	137	255	41		4 1/2
1918 15 février...	363	57	611	71	180	37		4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	30 janv. 1918	6 fév. 1918	13 fév. 1918	20 fév. 1918	27 fév. 1918
Londres.....	25.224	25.17	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516	570	570	570	570	570
Espagne.....	500	482.75	690	684	691	692	694.50
Hollande.....	208.30	207.56	249	251	250.50	254	259.50
Italie.....	100	99.62	66.75	66.50	66	65.25	65
Pétrograd.....	266.67	263	»	»	»	»	»
Suède.....	138.89	138.25	191	»	189.50	»	»
Suisse.....	100	100.03	126.50	126.75	127.75	128.50	128.50
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	30 janv. 1918	6 fév. 1918	13 fév. 1918	20 fév. 1918	27 fév. 1918
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	138	136.80	138.20	138.40
Hollande.....	» flor.	99.64	119.53	120.49	120.25	121.92
Italie.....	» lire.	99.62	66.75	66.50	66	65.25
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	»	»	»	»
Suède.....	» cour.	99.46	137.52	»	136.44	»
Suisse.....	» fr.	100.03	126.50	126.75	127.75	128.50
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	29 janv. 1918	5 fév. 1918	12 fév. 1918	19 fév. 1918	26 fév. 1918
Paris.....	25.224	25.184	27.155	27.155	27.175	27.175	27.195
New-York.....	4.86	4.871	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76
Espagne.....	25.22	25.90	19.65	19.83	19.65	19.67	19.67
Hollande.....	12.109	12.125	10.805	10.795	10.825	10.695	10.545
Italie.....	25.22	25.268	40.55	40.80	41	41.35	41.50
Pétrograd.....	94.58	95.80	»	»	»	»	»
Portugal.....	53.28	46.19	29.75	29.75	29.75	29.75	29.75
Scandinavie...	18.15	18.24	14.20	14.25	14.38	14.38	14.67
Suisse.....	25.22	55.18	21.35	21.50	21.47	21.30	21.35

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	29 janv. 1918	5 fév. 1918	12 fév. 1918	19 fév. 1918	26 fév. 1918
Paris.....	100 fr.	100.14	92.88	92.85	92.82	92.75
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	128.35	127.19	128.35	128.22
Hollande.....	» flor.	99.87	112.05	112.16	111.84	113.20
Italie.....	» lire.	99.82	62.20	61.79	61.51	61
Pétrograd.....	» rou.	98.77	»	»	»	60.77
Portugal.....	» mil.	86.69	55.83	55.83	55.83	55.83
Scandinavie...	» cou.	99.56	127.88	127.44	126.28	126.28
Suisse.....	» fr.	100.17	118.13	117.31	117.47	118.41

Encore une semaine sans tendance bien précise. Les *changes scandinaves* ont été irréguliers et relativement peu traités. La *couronne danoise* n'a été cotée qu'un seul jour, le 22 février, et s'est inscrite à 1,72, contre 1,74 le 20. La *couronne suédoise*, qui avait fléchi à 1,85 le 21, enregistrait, le lendemain, le cours de 1,82 1/2 ; le 23, elle était un peu en reprise à 1,83 1/2 et, le 26, elle clôturait à 1,84 1/2. Elle n'a fait l'objet d'aucune transaction les 25 et 27 février. Seule, la *couronne norvégienne* a tenu régulièrement la cote et clôture à 1,78, en baisse de 2 centimes 1/2 sur son cours du 20 février. Néanmoins, même en cette devise, le volume des transactions reste peu important par comparaison avec ce qu'il était il y a quelques semaines. Il se confirme que l'accord en voie de négociation

entre la Norvège et les Etats-Unis, concernant la détermination des garanties auxquelles ce dernier pays subordonne la fourniture de vivres et de matières premières, serait sur le point d'être conclu. Le gouvernement norvégien s'est déclaré disposé à prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher que, directement ou indirectement, les produits américains dont l'importation est envisagée et les produits similaires ou les succédanés nationaux ne puissent parvenir à l'Allemagne. Cet accord n'est pas seulement intéressant au point de vue du blocus des Empires Centraux, blocus qu'il y a le plus grand intérêt à resserrer au moment où va se jouer la partie décisive et où l'ennemi va, ou du moins espère, trouver sur les territoires russes de larges approvisionnements ; il l'est aussi au premier chef pour le change. La hausse des devises scandinaves a surtout progressé à partir du moment où les Alliés, d'accord avec les Etats-Unis, ont établi, en octobre 1917, une sorte d'embargo sur toutes les exportations destinées à ces pays. Du coup, la source principale des dettes scandinaves envers les puissances de l'Entente se trouvait fortement réduite et le change a traduit le déséquilibre entre leurs créances et leurs obligations. Tout ce qui est de nature à rétablir le trafic un moment interrompu agit, par conséquent, dans le sens d'une amélioration de la tendance des changes.

Le *change hollandais* est plus haut qu'il n'a jamais été ; il a encore progressé de cinq centimes 1/2 cette semaine et clôture ferme à 2,59 1/2. Nous avons enregistré avec satisfaction le rétablissement des communications télégraphiques avec la Hollande et l'annonce qu'un accord était en préparation entre les Alliés et quelques grandes banques d'Amsterdam, en vue d'une ouverture de crédits. Ces nouvelles avaient provoqué une légère réaction du florin à Paris et à Londres. Mais certains journaux anglais ayant démenti l'information relative aux crédits, plus rien n'est venu soutenir le marché et le peu de terrain gagné sur le florin a été perdu et au-delà. La situation est à peu près la même avec le *change espagnol*. La tendance paraissait devoir s'améliorer sur la nouvelle publiée par quelques journaux de Madrid et reproduite en France, qu'un accord était conclu avec une importante banque de la péninsule en vue d'une ouverture de crédits. On donnait même la précision que ces crédits seraient garantis par un dépôt d'obligations Madrid-Saragosse-Alicante. Aucune confirmation n'étant venue par la suite, le marché a considéré, une fois de plus, cette information comme une manœuvre des banques madrilènes, en vue des spéculations auxquelles elles se livrent en toute liberté, sur notre dos, depuis le début de la crise. Après avoir reculé de 6,93 à 6,91 1/2 le 25 février, la *piastre* s'est relevée à 6,92 le 26 et elle clôture ferme à 6,94 1/2 le 27. Comme fiche de consolation, nous apprenons de New-York que M. Willard, ambassadeur des Etats-Unis à Madrid, a télégraphié qu'il vient de signer avec le gouvernement espagnol la convention économique dont nous avons déjà parlé et qui prévoit l'exportation en Espagne de coton, de pétrole et de quelques autres produits américains. Comme on nous avait dit déjà que la signature de ce traité n'aurait lieu que lorsque l'accord financier avec la France et l'Angleterre serait conclu, peut-être ne faut-il pas désespérer de voir finalement aboutir cette négociation décevante des crédits espagnols. Le *change suisse* s'est maintenu entre 1,28 et 1,28 1/2 ; il clôture à ce dernier cours.

Dans le compartiment des changes alliés, la cote enregistre une nouvelle faiblesse du *change italien* ; la lire est encore en recul à 65 centimes. Le *chèque sur Londres* a été quelque peu irrégulier ; de 27,18 le 20 février, il est redescendu à 27,17 1/2 le 22, puis est remonté à 27,19 le 25 pour finir la semaine

à 27,18. Le volume des transactions du marché libre reste néanmoins peu important. Le *cable-transfert* sur New-York s'est trouvé entraîné dans ces mouvements et a varié entre 5,70 1/2 et 5,70 5/8 ; il clôture au premier de ces deux cours. D'après le *Financial Chronicle* de New-York, le gouvernement britannique aurait remboursé 92 millions de dollars de bons 5 1/2 %, émis en janvier 1917 et arrivant à échéance le 1^{er} février 1918. Les 8 millions complémentaires de la tranche de 100 millions placée à cette date ont été transformés par les porteurs en obligations 5 1/2 % à échoir le 1^{er} février 1937. Rappelons que cette tranche de 100 millions de dollars faisait partie d'une émission de 250 millions et que le solde, c'est-à-dire 150 millions de dollars, viendra à échéance le 1^{er} février 1919. La maison Morgan a également annoncé que les ventes hebdomadaires de bons du Trésor britannique étaient supprimées.

Cours des changes de New-York sur :

Paix	16 juillet 1914	29 janv. 1918	5 fév. 1918	9 fév. 1918	19 fév. 1918	26 fév. 1918
Paris	5.181	5.161	5.72	5.72	5.72	5.72
Londres	4.86	4.87	4.76	4.76	4.76	4.76
Berlin (1)	95.28	95.06
Amsterdam	40.195	..	43 1/4	43 1/4	43 1/4	44 1/4

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	29 janv. 1918	5 fév. 1918	9 fév. 1918	19 fév. 1918	26 fév. 1918
Paris	100 fr.	100 27	90 61	90 61	90 53	90 53
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 M.	99 67
Amsterdam	100 flor.	..	108 22	107 ..	108 53	110 09

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

Valeurs à vue	15 juillet 1914	5 février 1918	12 février 1918	19 février 1918	26 février 1918
Alexandrie	97 21/32	97 13/32	97 13/32	97 7/16	97 7/16
Pétrograd	95 80	365 ..	365
Rio-de-Janeiro	15 7/8	13 17/32	13 5/16	13 7/32	13 1/16
Valparaiso	9 3/4	13 11/32	13 11/16	13 31/32	13 7/8

Cable transfert

Bombay	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Shanghai	1.10 5/16	2.11 1/2	..	2.11 1/2	2.11 1/4
Hong-Kong	2.5 3/4	4 3/4	..	4 3/4	4 2/4
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Montevideo	51 3/32	59 1/4	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Singapour	2.3 15/16	2 5/64	2 4/4	2 4/4	2 4/4
Yokohama	2 3/8	2 2/4	2 1/8	2 15/16	2 15/16

Variations du mark à

	15 janv. 1918	22 janv. 1918	29 janv. 1918	5 fév. 1918	12 fév. 1918	19 fév. 1918	26 fév. 1918
New-York (1) (pair : 95 3/8)
Amsterdam (pair : 59 3/8)
Cours	45 40	43 15	42 40	41 90	45 50	42 10	43 80
Parité	76 40	72 81	71 55	70 70	76 78	71 04	73 91
Perte %	23 90	27 19	28 45	29 30	23 22	28 96	26 09
Genève (pair : 123 47)
Cours	87 60	84 ..	84 ..	82 10	88 25	83 45	88 50
Parité	70 96	68 04	68 04	66 50	71 48	67 59	71 68
Perte	29 04	31 96	31 96	33 50	28 52	32 41	28 32

Le change sur Vienne à Genève est coté 59 15, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 43 67 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	27 août 1917	26 sept 1917	26 oct 1917	26 nov. 1917	27 déc. 1917	26 janv. 1918	26 fév. 1918
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	45 ..	54 ..	42 1/4	42 3/4	43 3/8	43 1/2	42 1/2
Escompte hors banque	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 25/32	4 3/16	4 1/16	3 5/8

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

L'ennemi n'a pas encore déclenché, sur notre front, la grande offensive annoncée. Il semble que des deux côtés des lignes, on travaille et se prépare à des événements importants.

En Russie, malgré l'acceptation complète des conditions allemandes par les maximalistes, l'armée allemande continue son avance. Elle semble avoir pour objectif Petrograd. L'état-major allemand a fait savoir au gouvernement bolchevik que l'ancien armistice a pris fin et ne peut plus être en vigueur d'après le paragraphe 10 des conditions de paix allemandes du 21. La paix doit être signée trois jours après l'arrivée des plénipotentiaires russes à Brest-Litovsk. Jusqu'à ce moment, les mouvements des troupes allemandes continueront dans le but de protéger la Finlande, l'Esthonie et la Livonie, ainsi que les conditions de paix de l'Ukraine.

Aucune résistance sérieuse n'est et ne peut être opposée par les maximalistes.

L'ambassade du Japon a, tout entière, quitté Petrograd.

La Roumanie paraît décidément acculée à la paix. Le comte Czernin et M. de Kuhmann sont arrivés, le 23, à Bucarest.

Le Congrès socialiste interallié, qui s'est tenu à Londres, a voté un ordre du jour qui se rapproche sensiblement du programme des socialistes majoritaires français, lequel est, en grande partie, calqué sur les vues du Président Wilson. Le Congrès a décidé la réunion d'un autre Congrès international où figureraient les délégués des pays ennemis.

A Washington, la publication du premier rapport annuel du Conseil de commerce de guerre a révélé que l'exportation des vivres en Allemagne par les pays neutres de l'Europe septentrionale a diminué de 65 à 85 0/0 depuis l'an dernier, par suite de la mise en opération du contrôle des exportations aux Etats-Unis. Le contrôle a diminué aussi dans des proportions appréciables l'exportation des autres denrées en Allemagne par les pays neutres.

Le Conseil du commerce de guerre a déclaré que, dans ses rapports avec les neutres, il n'emploie pas une politique de coercition et de représailles, mais poursuit, au contraire, une politique de négociations et d'accords.

A Berlin, après le discours du chancelier de Hertling, dont nous parlons plus loin, le vice-chancelier von Payer a fait, en cette qualité, ses débuts au Parlement et a prononcé à son tour sur la politique intérieure un discours où il a déclaré notamment qu'il est fermement convaincu que le droit électoral prévu dans le projet pour la Prusse aboutira certainement, on peut l'espérer légitimement et triomphera bientôt.

Parlant des grèves, il les a vivement blâmées, non pas qu'elles aient nui autant qu'on pourrait le croire aux industries de guerre, mais parce que, développant les espérances de l'ennemi, elles ont pu avoir de l'influence sur les perspectives de paix.

Il a ajouté :

« En dehors des grévistes, aussi on a péché gravement contre les commandements d'union sacrée. Dans la question des buts de guerre, on

croit, à gauche et à droite, servir sa politique en déniaut le patriotisme de ses adversaires. Il ne peut qu'être grandement nuisible de forger des mots à effet, comme « la honteuse résolution de paix du Reichstag », ou d'évoquer devant des auditeurs surexcités l'image d'un chancelier désiré, sur qui on tire mais qu'on fait aussi tirer sur le peuple. Se maîtriser soi-même et montrer la discipline allemande, voilà le minimum de ce qu'on doit exiger. Celui qui n'en est pas capable perd le droit de se poser juge des autres. »

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Les menaces d'offensive contre nous reprennent avec plus de violence que jamais. Si nous n'acceptons pas immédiatement de conclure la paix allemande, elle nous sera imposée, dit la presse ennemie, par les soldats teutons, de plus en plus invincibles.

L'ennemi a renforcé ses défenses, augmenté le nombre de ses batteries, amené en Belgique des divisions nouvelles et ce sont là assurément des indices ; pourtant, jusqu'à présent, rien ne prouve que l'attaque soit imminente.

D'autres indices sont également révélateurs de grands projets. Les permissions, paraît-il, sont suspendues pendant trois mois sur tout le front occidental, et, le 27 février, à minuit, tous les permissionnaires allemands devaient avoir rejoint leur corps.

On dit que l'offensive sur le front britannique sera menée par le général Otto von Below, qui était à la tête des troupes allemandes et autrichiennes sur le front italien lors de l'attaque de l'an dernier.

Pas d'événements particulièrement importants sur notre front. L'activité de l'artillerie n'a pas dépassé la moyenne habituelle et n'a été intensifiée que sur certains secteurs au nord de l'Aisne et de Champagne, où il s'agissait pour nos troupes de reconnaissance de se rendre compte de ce qui se trame dans le camp adverse. Notons également l'activité de combat au nord de Verdun et en Haute-Alsace, mais sans croire que l'ennemi médite de ce côté des plans exagérés.

Sur les secteurs britanniques, rien de spécial non plus. Mais on y travaille beaucoup.

M. Clemenceau vient de visiter l'armée britannique. Parti samedi soir, le président du Conseil est rentré dimanche. Il a visité le front anglais du nord au sud et n'a pas caché qu'il avait remporté de sa visite une impression réconfortante.

Les armées allemandes envahissent la Russie. Elles ont occupé Dvinsk le 18 février, puis ont atteint Walk et Dorpat les 23 et 24. Plus au sud, le gros est entré à Osnow, à 300 kilomètres de la capitale et enfin l'escadre allemande a débarqué des troupes à Reval. Après avoir occupé Minsk, nos ennemis ont poussé jusqu'à Borisow.

Les affaires de l'Ukraine ont été confiées au général von Linsingen. Une occupation des points stratégiques et des nœuds de routes est très probable. La première a été signalée à Louisk, d'où Linsingen a poussé une avant-garde vers Jotomir. Une liaison avec les Ukrainiens s'est faite à Novo-grad-Volynsk.

Il n'y a eu aucun événement nouveau sur le front italien. Nos alliés organisent leurs positions, car une nouvelle offensive ennemie entre Venise et la plaine ne paraît pas du tout improbable.

Il faut remarquer que le communiqué allemand du 27 a annoncé : « une attaque d'ensemble des aviateurs anglais contre les saucisses ennemies entre l'Oise et l'Aisne. » Nos alliés ont, en effet, abattu 16 avions au cours de cette seule journée.

QUESTIONS DU JOUR

La Situation Économique et Financière de la France

(Suite) (1)

B. — Pendant la Guerre

I. — Premiers effets de la Mobilisation

Au moment où la guerre a éclaté, la situation économique et financière de la France était relativement bonne. Les attaques auxquelles la presse pan-germaniste se livrait périodiquement depuis plus d'une année avaient eu, par moment, leur répercussion en Bourse, mais l'ensemble des affaires du pays ne s'en était que faiblement ressentie.

Le ministre Viviani, arrivé au pouvoir le 16 juin 1914, avait obtenu des Chambres le vote d'un emprunt de 805 millions de francs et cet emprunt était en cours de réalisation quand l'Allemagne déclencha la guerre qu'elle avait longuement préparée.

A la différence des guerres précédentes, la mobilisation générale, proclamée le 1^{er} août 1914, comportant à la fois l'appel sous les drapeaux des vingt plus jeunes classes, la prise en possession des réseaux de chemins de fer, la réquisition du bétail de boucherie, des produits alimentaires, des chevaux de travail et des divers véhicules nécessaires à la concentration et au ravitaillement des armées, arrêta brusquement le travail sur tous les points du territoire.

Un grand nombre d'usines fermèrent leurs portes et les travaux agricoles se trouvèrent suspendus partout. Les récoltes sur pied furent péniblement rentrées, mais la préparation des semences d'hiver et des divers travaux de culture saisonniers ne put être poursuivie comme à l'ordinaire.

On doit cependant reconnaître que les vieillards, les femmes, les enfants restés au village, montrèrent une réelle énergie pour faire face à la situation et remplacer, dans la mesure du possible, le travail des chers absents ; mais les vides étaient réellement trop grands et la terre de France, cependant si généreuse, restreignit sa production.

Le même phénomène se produisit dans l'industrie minière, dans l'industrie métallurgique et, d'une manière générale, dans toutes les usines. Enfin, à la suspension des transports commerciaux par chemin de fer, qui fut à peu près complète pendant les premiers mois de la guerre, vint s'ajouter la crise des frets, qui entrava nos relations avec l'étranger en paralysant le mouvement d'importation et d'exportation dont la nation, en période normale, ne pouvait se passer.

Cet état de choses a eu pour conséquence de modifier profondément les anciennes conditions du marché intérieur français ; la loi de l'offre et de la demande cessa virtuellement de fonctionner et le pays, ayant assez rapidement épuisé ses stocks commerciaux, le gouvernement fut obligé d'intervenir pour assurer la consommation publique des principales marchandises que nous demandions en partie à l'étranger.

Bref, la mobilisation et la concentration de notre armée s'effectuèrent d'une manière parfaite. Mais on n'avait pas songé aux répercussions économiques qu'elles auraient, parce que tout le monde pensait que la guerre ne durerait que quatre ou cinq mois. La guerre a été beaucoup plus longue que les prévisions des spécialistes ne le laissent supposer, et elle a même fini par engager dans la lutte tous les éléments valides de la population des

pays belligérants, et toutes les ressources dont ces pays pouvaient disposer.

Nous allons rechercher dans quelle mesure cette guerre prolongée a atteint les sources productives de la France et examiner par quels moyens notre pays a pu faire face à la situation et la dominer.

II. — Le Commerce extérieur de la France depuis la Guerre

La France a dû demander à l'étranger les marchandises que son agriculture et son industrie ne lui donnaient plus en quantité suffisante pour sa consommation et nous trouvons ainsi, dans les chiffres de son commerce extérieur, un premier élément d'information qui va nous être très utile.

L'année 1913 avait été relativement normale au point de vue de nos échanges étrangers. Nous avions importé 8.421 millions de produits et nos exportations s'étaient élevées à 6.880 millions, nous nous étions trouvés en présence d'un déficit total de 1.541 millions. En d'autres termes, la différence entre nos achats commerciaux à l'étranger et nos ventes de même nature s'était traduite par un solde déficitaire de 1.541 millions que nous avons réglé avec d'autres ressources d'ordre étranger.

Les cinq premiers mois de guerre, c'est-à-dire les cinq derniers mois de l'année 1914, ayant momentanément suspendu, pour les raisons ci-dessus indiquées, nos relations commerciales extérieures, nos importations diminuèrent d'environ 2 milliards pour l'année entière. La même réduction se produisit sur nos marchandises d'exportation et le déficit constaté par notre balance commerciale de 1914 se traduisit par 1.534 millions, c'est-à-dire une somme égale, à 7 millions près, à celle constatée pour 1913.

Mais avec 1915, la situation se modifia au détriment de notre économie nationale. Sous l'impérieuse nécessité de la réduction de notre production agricole et industrielle, nos importations étrangères passèrent de 6.402 millions de francs en 1914 à 11.036 millions, alors que nos exportations tombèrent à 3.937 millions, contre 4.868 millions l'année précédente, le déficit enregistré par notre commerce extérieur de 1915 atteignit donc 9.099 millions contre seulement 1.534 millions en 1914 et 1.541 millions en 1913.

La situation s'est malheureusement aggravée pour 1916 et pour les dix premiers mois de 1917. Le tableau suivant précise les différences survenues :

	(Millions de francs)				
	1913	1914	1915	1916	1917
Importations					10 mois
Objets alimentaires...	1.817	1.813	3.315	4.076	3.249
Matières premières...	4.946	3.508	4.653	6.452	5.215
Objets fabriqués.....	1.658	1.081	3.068	4.631	5.781
Totaux des import.	8.421	6.402	11.036	15.159	14.245
Exportations					
Objets alimentaires...	839	645	649	483	277
Matières premières...	1.858	1.299	767	801	545
Objets fabriqués.....	3.617	2.576	2.341	3.587	2.521
Colis postaux.....	566	348	180	244	207
Totaux des export.	6.880	4.868	3.937	5.115	3.550
Déficit commercial.	1.541	1.534	9.099	10.044	10.695

Les chiffres ci-dessus montrent que les importations de toutes les grandes catégories de marchandises ont augmenté dans de très fortes proportions et qu'au contraire nos ventes à l'étranger se sont progressivement réduites, et il est intéressant de rechercher d'abord qu'elles sont celles des marchan-

dises sur lesquelles nos achats à l'étranger ont porté le plus. En voici l'énumération :

Objets	1913	1914	1915	1916	1917
(Milliers de quintaux et milliers de francs)					
Céréales..... Quintaux	29.297	28.108	33.387	47.177	27.509
— Francs..	566	653	1.100	1.540	950
Sucres..... Quintaux	1.150	1.738	5.389	5.567	4.257
— Francs..	34	65	398	413	321
Viandes diverses. Kilos	165	311	2.255	2.809	2.189
— Francs	39	62	451	565	432
Fers et aciers. Quintaux	1.542	1.095	9.030	22.715	25.804
— Francs..	30	23	509	1.217	1.198
Fontes..... Quintaux	503	219	1.751	6.207	1.198
— Francs..	8	3	44	146	1.198
Cuivre..... Quintaux	1.166	901	1.261	1.947	2.369
— Francs..	193	142	246	401	537
Automobiles. Quintaux	33	24	218	307	350
— Francs..	22	17	135	189	213

Nous allons voir, en étudiant la situation spéciale de l'agriculture française pendant la guerre, la raison de nos demandes supplémentaires de céréales à l'étranger. La seconde catégorie des produits qui nous ont été nécessaires sont à la fois les matières premières (cuivre, fonte, fer et acier) et les objets fabriqués, parmi lesquels les automobiles et camions militaires, les draps de troupe et les explosifs prennent une large place.

Enfin, il est également très intéressant, avant d'entrer dans les détails de l'effort que notre pays a dû faire pour suppléer à la réduction de sa production agricole et industrielle, d'indiquer à quels pays nous sommes particulièrement adressés.

	1913	1914	1915	1916	1917
(Millions de francs)					
Etats-Unis.....	895	788	3.028	4.767	6.039
Angleterre.....	1.115	870	3.038	4.048	3.245
Argentine.....	369	217	473	784	528
Espagne.....	282	196	581	654	606
Suisse.....	135	102	244	408	273
Algérie.....	331	312	547	427	317
Totaux des 6 pays..	3.127	2.485	7.911	11.038	11.008

Ce sont les Etats-Unis qui tiennent la tête, puis, par rang d'importance, viennent l'Angleterre, l'Espagne, l'Argentine et la Suisse.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

La Paix honteuse

Le dernier crime est consommé ! Le gouvernement maximaliste de Petrograd a capitulé devant l'ultimatum allemand ! Il a capitulé d'une manière dont il n'y a pas d'exemple dans les plus célèbres hontes de l'Histoire. Il a accepté éperdument toutes les draconiennes conditions de l'ennemi, sans les discuter, sans même les bien connaître. Il a envoyé sa soumission complète, absolue, par les voies les plus rapides par radiotélégramme, si bien que le vainqueur, stupéfait, n'y pouvant croire lui-même, a demandé une confirmation palpable, matérielle — que le vaincu s'est encore pressé de lui envoyer sous les espèces d'un courrier portant, écrit et signé, l'acte authentique de la capitulation. Le gouvernement Lénine-Trotsky semble avoir été saisi du vertige de la bassesse et de la lâcheté. Et quand tout fut fini, quand il se fut rendu à merci, quand il eut livré la République russe, pieds et poings liés, à l'autocratie allemande, ce groupe

de sinistres fantoches parla d'organiser la résistance révolutionnaire !...

* * *

Le 21 février, le gouvernement allemand, dont l'hypocrisie avait si supérieurement manœuvré à Brest-Litovsk qu'on avait pu mettre au compte des Bolcheviks l'interminable lenteur des négociations, certain d'avoir mis définitivement la main sur l'Ukraine et la Finlande, sentant que la Russie du nord était désormais un grand corps sans résistance et même sans vie, décida de ne se plus gêner et de procéder à la prussienne.

Il envoya aux commissaires du peuple russe, sous forme d'ultimatum, l'exposé des conditions que l'Allemagne entendait imposer à la Russie et qui comportaient l'annexion, formelle ou déguisée, de territoires russes renfermant plus de 50 millions d'habitants. Il y était notamment ordonné : « Les régions qui sont à l'ouest de la ligne indiquée à Brest-Litovsk à la délégation russe et qui, auparavant, appartenaient à l'Etat russe, ne sont plus désormais placées sous le protectorat de la Russie.

« Dans la région de Dvinsk, cette ligne doit être avancée jusqu'à la frontière orientale de la Courlande. L'attachement antérieur de ces régions à la Russie ne doit, en aucun cas, les engager à des obligations à l'égard de la Russie. La Russie renonce à toute prétention pour intervenir dans les affaires intérieures de ces pays. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont l'intention de déterminer plus tard le sort de ces régions, d'accord avec leurs populations.

« L'Allemagne est prête, lorsque la démobilisation russe sera un fait accompli, à évacuer les pays qui se trouvent à l'est de la ligne susnommée, autant qu'il n'en est pas statué autrement dans la clause 3 du paragraphe 3.

« La Livonie et l'Esthonie doivent être immédiatement évacuées par les troupes russes et les gardes rouges et occupées par la police allemande, jusqu'au moment où la constitution des deux pays garantira leur sécurité sociale et leur ordre politique. Tous les habitants qui ont été arrêtés pour des motifs politiques doivent être relâchés immédiatement... »

Il était encore imposé à la Russie : de conclure immédiatement la paix avec l'Ukraine ; de rétablir la Turquie dans ses anciennes limites, ce qui signifie, surtout, lui rendre l'Arménie ; de remettre en vigueur le traité de commerce germano-russe de 1904 et d'accorder, à l'avenir, à l'Allemagne, le traitement de la nation la plus favorisée. Enfin, comble d'insolence de l'Allemagne et d'humiliation pour les maximalistes, « la Russie doit promettre de mettre fin à toute propagande et agitation, soit de la part du gouvernement, soit de la part de personnes soutenues par le gouvernement, contre des membres de la Quadruple-Alliance et contre les institutions politiques ou militaires, même dans les localités occupées par les puissances centrales. »

Toutes ces conditions devaient être acceptées dans les 48 heures. Elles l'étaient dans la journée même !

Cependant tant de soumission humiliée ne désarma pas l'Allemagne ; elle fit avancer ses troupes sur toute l'étendue du front, absolument comme s'il fallait réduire Petrograd par la force. En vain Petrograd envoyait des télégrammes larmoyants et suppliants, jurant qu'on était rendu à merci, que l'avance des troupes était inutile. Les troupes avançaient toujours, prenant des territoires, des prisonniers, du matériel de guerre et des vivres. Et si l'on veut savoir comment l'Allemagne traite un ennemi qui a accepté, sans discussion, toutes ses conditions, on n'a qu'à lire ce télégramme de l'agence Wolff qui éclaire lumineusement la mentalité et les projets allemands : « 23 février. — La mar-

(1) Voir l'Economiste Européen, n° 1350, 1351, 1352, 1354 et 1355 des 18, 25 janvier, 1^{er}, 15 et 22 février 1918.

che en avant de la première armée s'est étendue, déjà au premier jour, sur 75 kilomètres de front et s'est exécutée parfaitement méthodiquement. Les troupes, animées du désir de porter secours aux populations, ne connaissent pas la fatigue. Les habitants de Riga les accompagnent de leurs vœux pour leurs frères de Livonie et d'Esthonie. La marche se poursuit par un temps clair de gel au grand soleil sur les routes de l'Ukraine.

« Le 21 février, la ligne Luniniez-Rovno était dépassée. Des bandes maximalistes n'ont fait qu'une faible résistance.

« Les approvisionnements qui ont été trouvés partout et qui sont mis à l'abri des destructions des Bolcheviks, dépassent ce que l'on attendait. Outre un abondant matériel de guerre, canons, mitrailleuses, avions, automobiles, un matériel roulant considérable est avant tout tombé dans les mains des Allemands. A Zdupdunovo, au sud de Rovno, seulement, on a trouvé 50 locomotives et plusieurs centaines de wagons. Les lignes de chemin de fer occupées sont déjà en exploitation. On travaille fiévreusement à rétablir la voie sur le secteur manquant entre la ligne allemande et la ligne russe. La grande route de Luck, qui coupait les tranchées, est rétablie. »

Et l'avance continue toujours. C'est la marche sur Pétrograd.

* *

Nous savons que ce ne sont là que des arrangements provisoires et éphémères — et l'Allemagne le sait aussi. Le sort des grands, comme des petits États, ne sera réglé que par le Congrès international qui, à la fin de la guerre, créera un ordre nouveau dans un monde nouveau. Mais en attendant, l'Allemagne profite moralement et matériellement de la trahison maximaliste. Moralement, le gouvernement de Berlin en tire surtout avantage auprès de son propre peuple fatigué de la guerre et des privations, dont il espère regalaniser l'énergie et la résistance ; à qui il fait croire que des paix séparées conduiront par étapes à la paix générale. C'est au lendemain de l'acceptation de l'ultimatum allemand que le député Stresemann a pu proclamer dans le Reichstag : « Toute la Baltique sera allemande. » Et pas une protestation ne s'est élevée dans ce Reichstag qui, en juillet dernier, avait exprimé à une forte majorité sa volonté d'une paix sans annexion.

Qu'en dérision de cette motion de paix et que, comme un défi de force lancé au monde entier, l'état-major ait pu faire triompher complètement ses vues, cela montre à quel point les partis militaire et pangermaniste sont redevenus les maîtres de l'Allemagne. Alors que les parlementaires et les diplomates travaillent à répondre habilement au président Wilson, l'état-major allemand lui envoie, en riant, cette réplique-là ! Le militaire est désormais maître des événements et les règle à son gré. D'autres peuvent parler, lui agit et impose ses volontés. Il a terrassé la Russie et en profite pour montrer le cas qu'il fait de l'opinion de son Parlement et l'estime en laquelle il tient les gouvernements nationaux ou révolutionnaires. Il a abattu le bolchevisme et l'annonce, triomphant, à sa Sozial Demokratie. Le Reichstag et les Bolcheviks pèsent, pour l'état-major allemand, exactement le même poids, c'est-à-dire rien. La dictature militaire, toute puissante à Berlin, n'admet d'autre volonté que la sienne. C'est la seule leçon qui se dégage des événements de Russie. La méditer est le seul profit qu'en peut tirer l'Entente ; que, du moins, elle ne le néglige pas.

Georges BOURGAREL.

Ordre et Anarchie

La débâcle russe a inspiré à notre excellent confrère et ami Alfred Capus, rédacteur en chef du *Figaro*, un des meilleurs leaders qu'il ait écrits depuis longtemps. Le voici :

« La guerre actuelle et les immenses éboulements qu'elle provoque ne peuvent se juger à la lumière d'aucune doctrine, ni philosophique, ni sociale. Pas un parti politique, dans quelque pays que ce soit, ne peut dire non plus : « Les événements me donnent raison. » Tout est déconcerté, tout est à refaire, les théories comme les programmes. C'est l'observation scrupuleuse et désintéressée qui va devenir la maîtresse des esprits. Seule, elle est capable de nous guider dans ce chaos. Tôt ou tard, les peuples eux-mêmes en subiront la direction et verront s'incliner devant elle les faux principes et les faux dieux.

« Il est impossible d'échapper à certaines réflexions sur l'effroyable paix imposée par l'Allemagne à la Révolution russe ; car la guerre n'a pas eu que des phases militaires et économiques, elle a eu aussi des phases intellectuelles. Nos points de vue se sont nécessairement déplacés et se déplaceront encore. C'est notre jugement qui doit se mettre, ou essayer loyalement de se mettre à la mesure des faits, si formidables qu'ils font craquer tous nos cadres.

« Ainsi, que cela se retourne contre la démocratie ou que celle-ci en tire de hautes leçons, nous sommes amenés à reconnaître que la paix germano-russe est une victoire de l'organisation et de l'ordre sur l'anarchie. Est-ce à dire que les grandes démocraties occidentales ne sont capables de vaincre que si elles s'organisent sur le modèle allemand ? Non ; mais elles ne vaincront qu'en créant en elles, suivant un mode démocratique, l'ordre, l'autorité, la cohésion. C'est le problème à résoudre. Il n'est pas insoluble, puisque la nation française, pour ne parler que d'elle, a su présenter à l'ennemi, depuis le début de la guerre, la force invincible de son unité.

« Le succès de nos armes ne sera pas compromis tant que cette unité se maintiendra et ne cédera rien à l'anarchie. La conserver intacte est le devoir de tous ceux qui frémissent à la pensée de tomber en esclavage. Tel est le sort, en effet, plus ou moins bien déguisé, que l'Allemagne réserve aux vaincus. »

Le Discours du Chancelier

Le comte de Hertling s'est mis en frais d'un discours de plus. Sur un air un peu nouveau, il s'est plu à répéter des refrains anciens. Entre ce discours et ceux de ses prédécesseurs il n'y a que la différence qui sépare la soi-disant urbanité muniçoise de la brutalité prussienne. Le nouveau chancelier n'a différé des précédents que par le souci de parler toujours le langage d'un diplomate de pays civilisé. Mais par le refus hautain de céder au droit et à la justice, par la volonté implacable de ne régler le destin du monde que par le sort des armes, le nouveau chancelier reste dans la mentalité barbare de ses prédécesseurs. Les chancelliers ont beau se succéder : ils n'apprennent rien et n'oublient rien ; en tous revêt pareillement le vieil esprit prussien de conquête et de rapine.

L'originalité du comte de Hertling est qu'il s'est figé dans l'attitude d'un homme à qui un grand triomphe permet du calme et de la bonhomie. Cette bonhomie a même condescendu à faire des avances à la Belgique et les yeux doux aux Etats-Unis. Le comte de Hertling a sans doute estimé profondément habile cette immense puérilité. Quant à une solution pratique pour amener la paix, il n'en a ni ap-

porté, ni même suggéré aucune. Il n'a fait aux Alliés que l'offre ridicule, infantine, d'un machiavélisme primaire, de régler séparément avec chacun d'eux le litige particulier qui le concerne. Pour le reste, il s'en tient, lui aussi, à la carte de guerre. Pour ne faire que cette proposition, il eût tout aussi bien fait de ne pas parler du tout. Les Alliés réclament une paix humaine : la chancellerie allemande entend toujours ne faire qu'une paix allemande.

* *

Nous ne pouvons donner, naturellement, qu'un résumé de ce discours, mais avec toutes les questions touchées et toutes les solutions proposées.

Le chancelier a commencé par se déclarer de l'avis d'un membre de la Chambre des Communes, M. Runciman, connu comme ennemi de M. Lloyd George, qui aurait voulu voir préparer le règlement des litiges par quelques personnes compétentes réunies en petit comité. M. Runciman sera bien flatté, et surtout bien estimé par ses compatriotes, pour avoir été le seul Anglais dont un Allemand ait trouvé une idée à louer. Mais on voit tout de suite l'idée intime du chancelier : des conférences séparées avec chaque puissance. Les Russes ont eu tant à s'en féliciter !

Mettant son idée en pratique, le comte de Hertling en fait immédiatement l'application à la Belgique !

« Je pensai par là tout particulièrement à la Belgique. Il a été dit de façon répétée que nous ne pensions pas à garder la Belgique, mais que nous devons rester protégés contre le danger de voir un pays avec lequel nous voulons vivre de nouveau après la guerre en paix et en amitié devenir l'objet ou le berceau de machinations hostiles. Ainsi, si une proposition était faite du côté adverse, par exemple de la part du gouvernement du Havre, nous n'aurions pas une attitude de rejet, même si la discussion pouvait être tout d'abord telle qu'elle ne lie pas les parties. »

Quel triomphe pour l'Allemagne si la Belgique, à qui le monde entier travaille à faire rendre justice, se réconciliait spontanément avec ses bourreaux ! Mais la victime ne paraît pas être de ce tempérament-là.

Le chancelier s'est donné encore le luxe facile et qui n'engage à rien, d'approuver certains principes du président Wilson. Mais il se garde bien d'aller jusqu'aux actes ou solutions qui découlent tout naturellement de ces principes. Au contraire, il ne rapoelle l'idée américaine du tribunal international que pour ironiser et se moquer agréablement de cette bizarre utopie. « Il n'existe encore aucun tribunal arbitral institué par toutes les nations pour la défense de la paix au nom de la justice. Si M. Wilson veut prétendre que le chancelier de l'empire allemand s'adresse au tribunal suprême du monde entier, je dois récuser ce tribunal comme partial, quelque joie que j'aurais à voir instituer un tribunal arbitral impartial et si disposé que je serais à aider à amener un tel idéal. »

La poigne de l'état-major allemand suffit à régler les destinées du monde !

Il fallait bien parler des buts de guerre de l'Allemagne. Le chancelier a répété le « leit-motiv » cher aux Allemands : l'innocence de la pacifique Allemagne victime de l'impérialisme et de l'esprit de conquête des Alliés qui l'ont trahieusement attaquée. Aucun chancelier ne rougira jamais de ce mensonge ; aucun, en le redisant, ne sentira jamais le rouge lui monter au front ; l'impudence fait partie de l'uniforme prussien.

« Notre but de guerre fut, dès le début, la défense de la patrie, le maintien de notre intégrité territoriale, la liberté de notre développement économique. Notre conduite de guerre, même là où elle

doit être agressive, est défensive dans son but, et j'appuie spécialement sur ce point, au moment actuel, afin de ne laisser naître aucun malentendu sur nos opérations à l'est. Elles avaient uniquement pour but de nous assurer les fruits de la paix conclue avec l'Ukraine.

« Nous ne pensons nullement à nous établir, par exemple, en Esthonie et en Livonie. En Courlande et en Lithuanie, il s'agit d'abord de créer des organes qui permettent à ces pays de fixer leur sort et de s'administrer eux-mêmes. Notre action militaire a été un succès dépassant de beaucoup le but que nous nous étions fixé primitivement.

« Le gouvernement a appris hier que le gouvernement de Petrograd avait accepté nos conditions de paix et avait envoyé des délégués à Brest-Litovsk pour de nouvelles négociations. »

Et longuement encore, le chancelier a démontré l'impérialisme de l'Entente, reprochant aux Alliés de continuer la lutte dans des buts de conquête, les accusant, alors qu'ils se battent pour leur liberté, de ne prolonger la guerre que par ambition et cupidité. Pour qui parle-t-il ainsi ? Pour l'Allemagne, évidemment : le même mensonge qui, en 1914, poussa le peuple allemand à la guerre fraîche et joyeuse doit, en 1918, le pousser à la dernière résistance.

Et puis, il fallut bien parler de l'Alsace-Lorraine ! Le comte de Hertling réédita simplement le fameux « Jamais ! » de M. de Kuhlmann. « L'Entente a poursuivi, dès le début, des buts de conquête. Elle combat pour la cession de l'Alsace-Lorraine à la France. Je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit précédemment à ce sujet. Il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine au sens international. »

Et il termina sur une assurance qui, paraît-il, n'était pas superflue : la promesse de ne jamais violer par les armes la neutralité de la Suisse. Et nous songeons à la Belgique ! Ça n'était pas par une simple promesse, mais un traité formel, signé en bonne et due forme, que l'Allemagne s'était engagée à garantir sa neutralité. Et pourtant... Quand un traité n'est qu'un chiffon de papier, que peut bien être une simple parole ?

Qu'y a-t-il, en somme, dans ce nouveau discours allemand ? Des mots ; des assurances cent fois données et cent fois démontrées mensongères ; l'acceptation trompeuse de certains principes auxquels on refuse de conformer ses actes ; et, par-dessus tout, l'affirmation bien nette qu'on veut décider du sort des États selon la volonté de la force germanique triomphante. « Le monde aspire à la paix », a dit le chancelier. Mais pas à la paix allemande ! Or, le chancelier n'a mis ni dans ses pensées ni dans ses propositions rien qui montre sa volonté sincère de faciliter la venue d'une paix humaine.

La Réquisition de la Flotte marchande

Conséquence presque immédiate de la loi du 15 février 1918 sur le ravitaillement national, le 15 du même mois, M. Bouisson, député socialiste de Marseille, dernièrement nommé commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande, a fait signer un décret aux termes duquel, à partir du 10 mars prochain, il sera procédé à la réquisition de tous les bâtiments de mer de nationalité française, habituellement affectés au transport des personnes et des marchandises.

La réquisition s'étend aussi, s'il y a lieu, aux personnels, états-majors et équipages. Le décret stipule que les formes et modalités de la réquisition feront, pour chaque navire, l'objet de conventions entre le commissaire à la marine marchande et les armateurs. Cette opération n'a donc rien de commun avec la réquisition brutale, réglée par la loi de 1877, dont le principe est l'exploitation directe par l'Etat. Elle correspond à une réquisition

à l'amiable et se rapproche ainsi beaucoup de la réquisition anglaise qui consiste, le plus souvent, dans l'affrètement obligatoire des navires à l'Etat, l'armateur en conservant la gérance.

Ce décret couronne l'œuvre accomplie par les prédécesseurs de M. Bouisson, MM. de Monzie et Lémery, qui avaient déjà réquisitionné le fret; il va un peu plus loin dans l'ordre étatique, et s'énonce par un grand mot « réquisition ».

La situation pénible de notre marine marchande a attiré en juillet 1917 l'attention du gouvernement, qui créa la licence de navigation, manière de passeport du navire, nécessaire pour chaque voyage. L'armateur continuait la gérance de sa flotte, mais l'itinéraire et le chargement devaient être approuvés par le sous-secrétaire d'Etat. Ce régime fut ensuite étendu au tonnage étranger au service de la France, puis renforcé : le ministre ayant pouvoir de taxation pour le fret des produits essentiels au ravitaillement national.

Ce contrôle gouvernemental fut de nouveau élargi par le décret du 22 décembre dernier, qui stipula que toute la flotte serait désormais sous les ordres directs de l'Etat. Ce principe ainsi formulé a abouti à un projet de loi, déposé par M. Lémery quelques jours avant la nomination de M. Bouisson. L'Etat, qui fixait le fret, devait donner des ordres directs sur l'itinéraire et le chargement, enlevant ainsi à l'armateur toute initiative. Ce dernier conservait seulement la gérance matérielle des bateaux. Comme on le voit, il s'agissait d'un système d'affrètement général et obligatoire, se rapprochant beaucoup de la réquisition anglaise.

C'est ce système que nous retrouvons dans le décret de M. Bouisson. Les formes et les modalités de la réquisition, les conditions de gestion de chaque navire réquisitionné, les conditions du règlement et de la liquidation des indemnités seront déterminées par des conventions qui seront conclues entre l'Etat et les armateurs et propriétaires de navires, et porteront référence à une charte-partie type établie par le commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande.

Ceci est donc loin de la réquisition brutale et se rapproche bien des affrètements obligatoires en usage en Angleterre. Seul dans le cas où des conventions amiables ne pourront intervenir, il sera fait appel à la loi de 1877.

Ce décret, système de gestion de la flotte marchande française, est loin d'être la solution de la crise. M. Bouisson, chargé « de tout ce qui concerne l'entretien, l'accroissement et l'exploitation de la flotte marchande utilisée par l'ensemble des services publics ou des particuliers », l'a compris parfaitement, et il vient de faire rendre par la commission de la marine marchande un avis favorable à une demande de crédit de cinq cents millions de francs, en vue de reconstituer notre marine marchande par des achats et des constructions à entreprendre immédiatement.

Gravement atteinte, notre marine marchande a besoin de grands et robustes appuis; les pertes sous-marines, l'usure du matériel et des bâtiments doivent être compensées au plus vite. Il nous faut réparer et surtout construire, c'est plus dans la réparation et la construction des navires que dans leur exploitation que réside la solution de ce grave problème. La fermeté et la compétence avec lesquelles M. Bouisson entre dans cette voie nous apparaissent comme le meilleur page de la résurrection de la flotte française.

R. MAGAUD.

La Question d'Alsace-Lorraine et les Socialistes

La conférence socialiste interalliée, qui vient de se tenir à Londres, a voté plusieurs résolutions importantes dont nous approuvons l'esprit et le but. Parmi ces résolutions, celle relative à l'Alsace-Lorraine nous touche tout particulièrement.

« Le traité de Francfort, portant la résolution, du même coup mutilait la France et violait le droit des habitants de l'Alsace-Lorraine de disposer eux-mêmes de leur sort, un droit qu'ils ont revendiqué de façon répétée.

« Le nouveau traité de paix, reconnaissant que l'Allemagne, par sa déclaration de guerre de 1914, a elle-même brisé le traité de Francfort, rendra nuls et non avenues les gains de conquête brutale et de violence commise contre la population.

« Une fois qu'elle aura obtenu cette reconnaissance, la France peut légitimement consentir à une nouvelle consultation des populations d'Alsace-Lorraine au sujet de leurs propres désirs.

« Le traité de paix portera les signatures de toutes les nations du monde. Il sera garanti par la Ligue des nations. A cette Ligue des nations, la France est préparée à remettre, avec la liberté et la sincérité d'un vote dont les détails peuvent être réglés subséquemment, le soin d'organiser une consultation susceptible de régler à jamais comme une affaire de droit la destinée future de l'Alsace-Lorraine et faire disparaître finalement de la vue commune de toute l'Europe un conflit que lui a imposé un fardeau si lourd.

La conférence a donc adopté les conclusions récemment votées au conseil socialiste français, et proclamé, par cela même, que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France est un problème de droit dont la solution importe à la durée de la paix future.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	21 février 1918	28 février 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse	3.329.618 133	3.331.037.990
à l'Etranger	2.037.108.484	2.037.108.485
Total	5.366.726 618	5.368.146 475
Or	253 415 445	254 926 174
Argent	5.620.142.064	5.623.072 649
Disponibilité à l'étranger	1.118.932 835	1.103.006 581
Effets échus hier à recevoir ce jour	5.190.313	3.858.150
Effets Paris	783.181.479	832 371.078
Effets Etranger	20.885.264	8.750 144
Effets du Trésor	70 326	184 546
Portefeuilles des succursales	448 336.225	470 928.353
Paris	493.272.308	490.240.002
Succursales	625.476.739	624.394 849
Effets prorogés à Paris	12.874.600	12.874.000
Avances sur lingots à Paris	575 816 595	547 926 521
Avances sur lingots dans les succursales	636 759.954	622.956.345
Avances sur titres dans les succursales	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat	12 650 000.000	12 950 000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	»	»
Avances temporaires au Trésor public		
Bons du Trésor français escomptés		
pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	3.300 000.000	3 315 000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.801.434	99.801.434
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4 000.000	4 000.000
Immeubles des succursales	42 342 411	42 342 411
Depenses d'administration de la Banque et des succursales	10.811.923	11 803.178
Emploi de la réserve spéciale	8 407 137	8 407.137
Divers	814 686.715	856 028.784
Total	27.584.368.478	27.940.326.917

PASSIF	21 février 1918	28 février 1918
Capital de la Banque	182 500 000	182 500 000
Bénéfices en additions au capital	8 450 697	8 450 697
Réserves (Loi du 17 mai 1834)	40 000 000	10 000 000
Réserves Ex-banques département	2.980.750	2.980.750
mobilieres (Loi du 9 juin 1857)	9 125 000	9 125 000
Réserve immobilière de la Banque	4 000 000	4 000 000
Réserve spéciale	8 407.444	8 407.444
Billets au porteur en circulation	23 936 287.440	24 308.307 215
Arretrages de valeurs déposées	47.487 449	37.729 857
Billets à ordre et reçepissés	3.186 238	2.797 505
Compte courant du Trésor	19 294 332	52 227 169
Comptes courants de Paris	1.594 926 356	1 542 382 323
Comptes courants dans les succursales	1.008 171 479	1.038 842 551
Dividendes à payer	6 409 590	6 108 750
Escompte et intérêts divers	40 412 234	45 300 026
Récompte du dernier semestre	3 829 538	3 829 538
Divers	643.899 929	677 337.988
Total	27.584.368 478	27 940 326.917

Comparaison avec les années précédentes

	30 juillet 1914	4 mars 1915	2 mars 1916	1 mars 1917	28 fév. 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	6.683.2	11.072 5	14.460.1	18.097.4	24 308.3
Encaisse or	4.141.3	4.240.3	5.015.0	5.148 9	5 368.1
— argent	625.3	376 8	360 7	370 5	254 9
Portefeuille	2.444.2	3.327.6	2.146 6	1.857 1	2 450.7
Avances au part.	743.8	742.4	1.252.1	1.247.3	1.183 2
— à l'Etat	200.0	200.0	6.300.0	9.200.0	13.150.0
Compt. cour. Trésor	382.8	72 2	59 1	92 7	52 2
— part.	947.6	2.363.3	1.694 8	2.455.6	2.581 2
Faux d'escompte	4 1/8 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Le paiement des coupons russes. — Le ministre des Finances vient de faire adopter par la Commission du budget un projet de loi tendant à élever de 744 millions le chiffre des avances à faire par la France aux gouvernements alliés ou amis. Avec cette augmentation, le chiffre des avances s'élèvera à 7 milliards 166 millions.

Dans l'exposé des motifs, le ministre indique que « le total qui figure au projet de loi comprend la somme nécessaire pour assurer dans les mêmes conditions qu'en janvier et février le service en France de la dette directe de l'Etat russe et des emprunts contractés sous sa garantie ».

Dans un article publié par le *Petit Journal*, M. Raoul Péret, président de la Commission du budget, expose de la manière suivante ce qui a été fait pour les mois antérieurs et ce qui est décidé pour l'avenir dans les conférences du gouvernement et de la commission :

« A l'heure où la décision de notre gouvernement a été prise, pour le coupon de février, les maximalistes, maîtres, en fait, du pouvoir, venaient de déclarer qu'ils considéraient comme annulés les emprunts extérieurs émis par le tsarisme, et il semblait qu'il dût y avoir là un motif suffisant de cesser les avances qui avaient permis jusque-là d'assurer le service du coupon. Nonobstant cette déclaration, le gouvernement les continua et l'Etat français se chargea de payer les rentiers. Il estimait qu'agir autrement eût été reconnaître implicitement le pouvoir des bolcheviks, de même qu'il craignait que la suspension de ce paiement ne produisit parmi les porteurs une émotion qu'il était de son devoir d'éviter à tout prix.

« Il fut, d'ailleurs, bien spécifié que la question, résolue en février à l'avantage de ces porteurs, pourrait l'être le mois suivant dans un sens différent si les circonstances imposaient une autre solution. Or, elle se posait hier à nouveau et la décision vient d'être prise de faire face à l'échéance de mars. »

M. Raoul Péret constate que depuis la trahison maximaliste a été entièrement consommée et il se demande si l'on devra continuer en avril le paiement du coupon.

Le gouvernement semble croire d'après lui que « tout espoir de rapprochement n'est pas perdu » et que « retenir le dernier lien qui nous rattache à ce peuple devenu infidèle éviterait peut-être l'irréparable ».

En tout cas, M. Raoul Péret rappelle que d'après les calculs les plus récents, la dette de la Russie, à l'ouverture des hostilités, dette directe et dette garantie, représentée par des titres aux mains des Français, peut être évaluée à 9 milliards environ, et le chiffre des intérêts à payer mensuellement aux créanciers n'est pas inférieur à 32 millions.

La loi sur les loyers. — La Chambre des députés a voté le mercredi 20 février la loi sur les loyers. Elle ne s'applique qu'aux baux relatifs à l'habitation, au commerce ou à la profession.

Aux termes de cette loi, un bail sera résilié sans indemnité si le locataire est tué à l'ennemi ou décédé à la suite de ses blessures et si ceux qui en ont la charge, sa veuve ou ses héritiers, le demandent au bailleur. La même faculté de résiliation est applicable lorsque le locataire a disparu et peut être présumé décédé, et enfin lorsque, par suite de ses blessures, il ne peut plus exercer la profession pour laquelle il avait loué.

Le locataire pourra demander une réduction ou une exonération du prix de son loyer s'il apporte la preuve qu'il a été « privé par suite de la guerre, soit des avantages d'utilité ou d'usage de la chose louée, soit d'une notable partie des ressources sur lesquelles il pouvait compter pour faire face au paiement du loyer », si bien que l'ensemble de ses revenus est devenu insuffisant.

Si le locataire est mobilisé, il est présumé mis dans cette situation par l'accomplissement de ses charges militaires. Au bailleur de faire la preuve contraire.

Sont réputés incapables de payer leurs loyers « en état de détresse » et exonérés de plein droit, les mobilisés, les réformés de la guerre, les réfugiés, les bénéficiaires de l'allocation militaire, des secours de chômage réguliers, des secours permanents des bureaux de bienfaisance, pendant la durée de ces secours, les infirmes et les incurables à condition que leur loyer soit peu important.

Sont considérés comme tels :

A Paris et dans un rayon de 25 kilomètres des fortifications, les loyers inférieurs ou égaux à 500 francs pour un célibataire, à 600 francs pour un homme marié, plus 100 francs pour chaque enfant de moins de 16 ans ou autre personne à charge ;

Ailleurs et si la ville a plus de 100.000 habitants, ces chiffres sont respectivement, 350 fr., 400 fr., plus 100 fr.

Dans les communes de 20.001 à 100.000 habitants, ils deviennent respectivement 250 francs, 300 francs, plus 75 fr.

Dans les communes de 5.001 à 20.000 habitants, 150 fr., 200 fr., plus 50 fr.

Dans les communes de 1.001 à 5.000 habitants, 100 fr., 150 fr., plus 50 fr.

Au-dessous de 1.000 habitants, 75 fr., 100 fr., plus 50 fr.

Les locataires exonérés de plein droit ou par les commissions arbitrales ne pourront être inquiétés, jusqu'à l'expiration des six mois qui suivront la cessation des hostilités. A plus forte raison en est-il des mobilisés, de leur veuve, des réfugiés, des réformés à la suite de blessures ou de maladies contractées à la guerre. Le délai d'occupation est d'un an pour les veuves et les réformés.

Afin de laisser à la vie normale le temps de reprendre dans notre pays, les baux et même les locations verbales en cours au 1^{er} août 1914, peuvent être prorogés à la demande du locataire après la cessation des hostilités, d'une durée égale à la guerre, pour les petits loyers de mobilisés pendant plus de deux ans, et pour les locaux à usage commercial, industriel ou professionnel, d'une durée de deux années pour les locaux d'habitation.

Des indemnités sont prévues à concurrence de 50 % des loyers impayés pour les propriétaires à revenus modestes.

Les commissions arbitrales, nombreuses dans les grandes villes, comprendront cinq arbitres : deux propriétaires et deux locataires, présidés par un conseiller à la Cour, un juge au Tribunal ou encore un juge de paix ou un avocat ayant dix années d'inscription au tableau.

Il est à noter que pour l'application de la loi des loyers on n'aura pas à s'inquiéter des procédures et des juridictions ordinaires. La juridiction spéciale, unique et gratuite, à large pouvoir d'appréciation, aura pour devoir essentiel de concilier : si elle échoue, elle rendra sa sentence arbitrale.

Après avoir entendu le garde des Sceaux, M. Nail, la Commission sénatoriale des loyers a décidé à l'unanimité de ratifier purement et simplement le vote de la Chambre.

Moratorium des Sociétés d'assurances. — Un décret promulgué au *Journal officiel* du 24 février proroge pour une nouvelle période de quarante jours francs les délais précédemment accordés pour l'acquiescement des sommes dues par les Sociétés d'assurances, de capitalisation et d'épargne.

Le rapport précédent ce décret constate que la situation de ces entreprises ne s'est pas modifiée depuis la publication du dernier décret sur la matière du 23 novembre 1917 et que, dès lors, il ne paraît pas possible de demander à celles d'entre elles qui jouissent encore d'une prorogation partielle de paiements un effort plus grand en augmentant le taux des sommes qu'elles doivent provisoirement verser.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 20 février, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	75 880.000
Dette de l'Etat.....	41.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	57 430.000
	<u>75.880.000</u>
Département de Banque	
Capital social.....	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	38.562.000
Dépôts divers.....	131.879.000
Traites à sept jours et diverses.....	10.000
Solde en excédent.....	3.503.000
	<u>188.506.000</u>
Garanties en valeurs d'Etat.....	56 351.000
Autres garanties.....	101.441.000
Billets en réserve.....	29.673.000
Or et argent monnayé en réserve.....	1.041.000
	<u>188.506.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27 622 36 105	68 249	76 393	9 967	20 40	5 %	
2 janv. 1918	59 199 46 591	190 486	177 315	31 058	16 30	"	
9 —	59 079 45 703	161 433	147 529	31 826	19 71	"	
16 —	58 768 45 326	163 005	149 046	31 892	19 56	"	
23 —	58 915 45 223	166 255	152 054	32 142	19 33	"	
30 —	58 607 45 896	160 881	147 766	31 160	19 35	"	
6 fév. —	58 610 46 132	166 647	153 784	30 928	18 55	"	
13 —	58 943 46 060	163 278	152 017	31 333	18 95	"	
20 —	58 471 46 415	170 441	157 792	30 714	18 02	"	

Le commerce extérieur anglais en janvier 1918.

— Les importations britanniques en janvier 1918 atteignent près de 2 milliards et demi de francs, en augmentation de 212 millions de francs sur celles de janvier 1917. Elles constituent presque un record, puisqu'elles n'ont été dépassées jusqu'ici que par celles d'août et de novembre derniers.

Les exportations pendant la même période sont en diminution de 130 millions de francs comparées à celles l'année précédente. Il en est de même en ce qui concerne les réexportations.

Aussi, par rapport à celle du mois de janvier 1917, la balance des importations fait-elle ressortir une majoration de 472 millions de francs. Ce résultat est expliqué dans une certaine mesure par le nouveau mode de compilation qui comprend, cette année, une partie importante des importations du Gouvernement.

Les chiffres du commerce extérieur britannique en janvier dernier se comparent ainsi avec ceux de janvier 1917 :

	Janvier 1917	Janvier 1918	Différence	0/0
(En millions de francs)				
Importations.....	2.265	2.477	+ 212	+ 9,3
Exportations.....	1.172	1.042	- 130	- 11,8
Réexportations.....	210	80	- 130	- 62,3
Balance des importat..	883	1.355	+ 472	+ 53 5

Il n'est pas possible d'évaluer quelle est l'importance des importations du Gouvernement anglais, non comprises dans les chiffres précédents. Il faut néanmoins reconnaître que le *Board of Trade* fait tous ses efforts pour rendre ces statistiques aussi complètes que possible, mais par suite des circonstances actuelles on ne peut espérer avoir des détails précis sur la provenance et les quantités importées de certaines denrées.

Les pertes de la marine marchande anglaise. — D'après des chiffres officiels, on a construit en 1917 dans le Royaume-Uni, 200 navires marchands de 1.600 tonnes et au-dessus. Le tonnage total de ces navires s'élevait à 1.067.696 tonnes. Pendant la même année, il a été coulé 598 navires jaugeant 1.600 tonnes et au-dessus, ce qui représente une perte de 20 % du tonnage britannique de 1916. Les importations de marchandises n'ont cependant diminué que de 2 %.

ITALIE

Le cinquième emprunt de guerre italien. — Les souscriptions à l'Emprunt national italien ont dépassé de plus de 100.000.000 de lire le chiffre fixé de l'emprunt, c'est-à-dire 4 milliards de lire. La clôture de l'émission a été étendue jusqu'au 10 mars pour l'Europe et au 25 mai pour les autres continents.

Un discours de M. Sonnino. — Le 23 février dernier, M. Sonnino a ainsi répondu aux déclarations du comte Hertling et du comte Czernin au sujet des conditions de la paix future.

« En ce qui concerne la manière dont pratiquement les empires centraux interprètent leur propre adhésion aux principes du président Wilson au sujet du droit des peuples à disposer de leur sort et à la renonciation à toute annexion, nous en avons eu un exemple éclatant à l'occasion des négociations de Brest-Litovsk, soit pour la Lithuanie, l'Esthonie, la Courlande, soit pour les populations polonaises dans la paix avec l'Ukraine.

« Nos adversaires basent leurs déclarations concernant la paix sur leur acceptation mal définie de quelques idées générales émises par des hommes d'Etat de l'Entente comme permettant de fixer dans l'avenir une meilleure base de paix, mais ils opposent, au contraire, un refus absolu à la solution

des problèmes précis et bien définis qui ont été la cause évidente de la guerre actuelle et qui, s'ils n'étaient pas résolus, constitueraient un danger constant pour la stabilité de la paix.

« Nous sommes toujours prêts à discuter avec nos alliés toutes les propositions de paix ayant un caractère sérieux, sincère ; mais nous ne pouvons pas entamer des négociations de paix sans avoir aucune assurance des conditions proposées par nos adversaires et acceptées par eux. »

Il fait ensuite remarquer que, depuis 1916, l'Allemagne a basé son jeu sur la désagrégation de l'alliance de ses adversaires et sur son action pour provoquer l'écroulement intérieur des Etats adverses. Cela lui a réussi en Russie.

Après avoir flétri le défaitisme et légitimé par des raisons ethniques et par des raisons de sûreté nationale les revendications de l'Italie, parlant de la Méditerranée orientale, il s'est écrié au milieu des applaudissements de l'assemblée :

« Nous ne poursuivons pas de buts impérialistes. Nous voulons que, vis-à-vis des agrandissements éventuels d'autrui comme résultat de la guerre, on maintienne l'équilibre des forces, parce qu'une Italie amoindrie dans sa situation de puissance méditerranéenne serait fatalement acheminée à sa déchéance politique dans le concert des puissances ; car les intérêts vitaux et économiques du pays seraient compromis pour un grand nombre d'années, et ce serait affaiblir notre expansion commerciale à l'étranger, qui sera une condition nécessaire et indispensable pour réparer les dommages onéreux de la guerre actuelle. »

Par 340 voix contre 44, la Chambre italienne a approuvé les communications du gouvernement.

Les finances italiennes. — Les mesures financières prises en Italie depuis le commencement de la guerre européenne jusqu'au 31 décembre 1917 et destinées à augmenter les recettes de l'Etat, représentent, d'après des calculs basés sur des pièces officielles, un bénéfice pour le budget de 54 millions de lire pour l'exercice 1914-15, de 337 millions pour l'exercice 1915-16, de 912 millions pour l'exercice 1916-17 ; elles donneront 1.488 millions pour l'exercice 1917-18 et 1.507 millions pour l'exercice 1918-19. Ces derniers 1.507 millions proviendront en grande partie d'impôts ayant une forme tout à fait démocratique, c'est-à-dire d'impôts directs et somptuaires.

ETATS-UNIS

Le troisième emprunt de la Liberté. — On annonce de New-York que le prochain emprunt de la Liberté sera émis au taux de 4 1/2 %. Les obligations déjà en cours pourront être converties.

Une demande adressée par M. Mac Adoo, contrôleur du Trésor, à tous les établissements de crédit et aux grandes maisons financières d'affecter au moins 1 % de toutes leurs disponibilités financières chaque semaine à la souscription des Bons du Trésor 4 1/2 % convertibles en emprunt de guerre, a eu pour effet de doubler le nombre des souscripteurs.

En outre, la Commission financière du Sénat a approuvé à l'unanimité le projet de loi déposé par le gouvernement des Etats-Unis et tendant à créer une corporation financière de 4 milliards 1/2 de dollars, soit 22 milliards 1/2 de francs, dans le but d'aider les industries de guerre.

Le ravitaillement des Alliés. — M. Mac Adoo a informé M. André Tardieu, haut commissaire français ; lord Reading, ambassadeur de Grande-Bretagne, et le représentant de l'Italie, que six trains de viande et de conserves alimentaires destinés à l'exportation pour les Alliés seraient dirigés sur les ports de l'Atlantique quotidiennement pendant un mois, jusqu'à ce qu'un stock important ait été transporté.

M. Mac Adoo a déclaré également que, dans l'Ouest, on apportait journellement sur les marchés de 1.500.000 à 2 millions de boisseaux de blé, soit de 400.000 à 540.000 quintaux, et il a ajouté :

« Alors que, dans le courant de décembre, on avait transporté seulement 600 wagons de grain par jour, on en transporte maintenant journellement environ 5.000. »

La circulation monétaire aux Etats-Unis. — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1^{er} janvier 1918. Nous établissons la comparaison avec le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} janvier 1917.

	1 ^{er} août 1914	1 ^{er} janv. 1917	1 ^{er} janv. 1918
(En milliers de dollars)			
Monnaies d'or et lingots.....	632.332	679.703	972.561
Dollars d'argent..	69.982	72.330	77.869
Monnaies divisionnaires d'argent..	160.129	190.171	216.435
Certificats-or.....	974.387	1.660.030	1.096.861
— argent.	474.601	476.796	472.192
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890).....	2.420	2.035	1.908
Billets des Etats-Unis.....	337.004	341.272	337.900
Billets des Banques Nationales.....	716.514	708.817	704.920
Billets des Banques de Réserve fédérale.....	»	309.778	1.239.779
Total.....	3.367.369	5.440.932	5.120.425

La population aux Etats-Unis étant évaluée au 1^{er} janvier 1918 à 105.006.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 48 dollars 76. Au 1^{er} août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des Etats-Unis au 31 décembre 1917, comparativement au 31 décembre 1916 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis			
(En millions et centaines de mille dollars)			
	31 juill. 1914	31 déc. 1916	31 déc. 1917
Encaisse :			
Or.....	1.254.9	2.174.6	2 963.6
Argent.....	526.1	524.0	516.3
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.698.6	2.879.9
Circulation :			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	348.1	344.7
Certificats d'or.....	974.4	1.922.1	1.343.2
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	478.3	474.1
Total de la circulation.....	1.795.3	2.749.0	2.162.0
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....			
	62.2	67.4	154.5
Disponible dans les caisses du Trésor.....			
	81.6	44.2	668.6
Total de l'encaisse disponible....	143.8	111.6	823.1

Le blocus de l'Allemagne. — La publication du premier rapport annuel du Conseil du commerce de guerre a révélé que l'exportation des vivres en Allemagne par les pays neutres de l'Europe septentrionale a diminué de 65 à 85 % depuis l'an dernier, par suite de la mise en opérations du contrôle des exportations aux Etats-Unis.

Ce contrôle a diminué aussi dans des proportions

appréciables l'exportation des autres denrées en Allemagne par les pays neutres.

Le Conseil du commerce de guerre a déclaré que, dans ses rapports avec les neutres, il n'emploie pas une politique de coercition et de représailles, mais poursuit, au contraire, une politique de négociations et d'accords.

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 février 1918 accuse, sur celui du 7 février 1918, les variations suivantes :

	7 fév. 1918	15 fév. 1918	Compar.	
	(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.407	2.408	+	2
— argent.....	113	115	+	1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.249	1.239	—	10
Portefeuille d'es-compte.....	12.609	12.876	+	267
Avances.....	9	7	—	2
Portefeuille titres....	91	92	+	1
Circulation.....	11.122	11.080	—	42
Dépôts.....	6.303	6.216	—	87

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août de 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
23 déc. ...	2.406	161	1.167	11.026	6.635	12.618	8	5
31 — ...	2.407	181	1.315	11.468	8.050	14.596	6	»
7 janv. 1918	2.407	111	1.349	11.343	6.830	13.166	5	»
15 — ...	2.407	113	1.269	11.044	6.599	12.814	7	»
23 — ...	2.407	114	1.205	10.919	6.251	12.418	6	»
31 — ...	2.407	114	1.263	11.139	6.676	13.106	9	»
7 févr. ...	2.407	113	1.249	11.122	6.303	12.609	9	»
15 — ...	2.408	115	1.239	11.080	6.216	12.876	7	»

En outre, au 15 février 1918, il y avait en circulation dans le public 6.313 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 347 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le huitième emprunt de guerre allemand. — Le Reichstag, qui vient de reprendre ses séances, sera appelé à voter de nouveaux crédits de guerre.

Le *Berliner Tageblatt* signale que le problème financier devient le principal du moment. « La guerre continue, écrit-il, et personne ne peut prédire ce que sera notre situation financière au moment de la paix. Aussi tous les impôts votés en ce moment, auront-ils « un caractère de guerre ». Plus tard, au moment de la grande réforme financière, aucun commerce, aucune industrie n'échappera à la masse des impôts. En attendant, on prépare le huitième emprunt de guerre de 15 milliards, qui fera monter nos dettes de la guerre à 124 milliards de marks. Politiquement, le vote du nouvel emprunt aura une grande importance, car il précèdera l'attitude des socialistes. Voteront-ils cet emprunt et resteront-ils fidèles à leur attitude de 1914 ? C'est une grande question. »

En outre, le budget, dont l'Office du Trésor a publié les grandes lignes, solde par un gros déficit qu'il faudra combler par de nouveaux impôts. C'est au Bundesrath de se prononcer d'abord à leur su-

jet. Le Reichstag se les verra présenter ensuite. On prévoit des impôts directs et des impôts indirects.

La réforme électorale en Prusse. — Le 8 avril dernier, Guillaume II promettait au peuple allemand pour après la guerre une réforme électorale.

Par suite des récentes grèves, cette réforme fut soumise dernièrement au Reichstag. Il fallait bien calmer le peuple souffrant de la faim et désirant avoir lui aussi voix à la conduite de la guerre.

Mais sur le front oriental, la capitulation russe, la paix avec les Ukrainiens et l'armistice avec l'armée roumaine permirent aux hobereaux prussiens de chanter victoire. Point n'était donc plus besoin de faire miroiter aux yeux du peuple un soi-disant projet de réforme électorale.

Aussi la Commission de la Chambre prussienne pour la réforme du suffrage vient-elle de prendre deux résolutions qui néanmoins produisent en Allemagne une certaine impression : elle rejette l'introduction du suffrage universel et elle adopte le vote plural. La presse entière commente avec véhémence ces deux votes, qui renversent les espérances non seulement des socialistes, mais des libéraux.

Les journaux attribuent ce résultat à la défection des nationaux-libéraux qui, malgré leur programme, malgré la présence de leur chef, M. Friedberg, au gouvernement, ont marché avec les conservateurs pour faire échec à la réforme.

Sous le titre « Provocation au peuple et aux soldats du front », le *Vorwaerts* écrit : « Les réactionnaires, qui se posent en dompteurs du peuple, ont levé la cravache. C'est un coup donné de sang-froid par les junkers en plein visage du peuple. »

Le *Berliner Tageblatt* dit : « Les conservateurs n'ont pas seulement repoussé le suffrage universel, mais ils se sont moqués sans scrupule du peuple, auquel le roi avait promis ce droit. »

« Les adversaires du suffrage universel triomphent, constatent les *Baster Nachrichten*. C'était à prévoir, s'il ne se produisait pas un miracle. »

« Les partisans de la réforme espèrent une nouvelle offensive de la part du gouvernement en faveur du projet de loi, mais pour cela la dissolution de la Chambre deviendrait nécessaire. Or les nouvelles élections se faisant d'après l'ancien système électorale, la composition de la nouvelle Chambre ne se trouverait guère modifiée. »

Les journaux réactionnaires, par exemple la *Post*, envisagent la possibilité d'un conflit entre le gouvernement, lié par ses promesses, et la Chambre des députés.

Les nationaux libéraux ont déposé à la Commission du droit électorale de la Chambre prussienne une motion prévoyant l'introduction du suffrage obligatoire. Une motion des conservateurs prévoit la même innovation.

Le ministre de l'intérieur a fait observer que le gouvernement est, en général, opposé à l'introduction du vote obligatoire.

Finalement, la Commission a adopté, contre les socialistes et les Polonais, le principe de l'introduction du vote obligatoire et renvoyé les deux motions à une sous-commission.

Voici un nouveau projet de réforme qui, comme tant d'autres en Allemagne, restera lettre morte.

La crise du tabac en Allemagne. — Depuis longtemps, le manque de tabac se fait vivement sentir en Allemagne. L'importation placée sous le contrôle d'une Société dirigée par l'Etat, a beaucoup diminué. La production indigène ne joue qu'un rôle médiocre, et il est interdit d'augmenter la surface plantée en tabac afin de ne pas faire tort à la culture des légumes.

Les fabriques, sévèrement rationnées, ne reçoivent que 60 % des quantités qu'elles ont consommées en 1915-1916, et comme 75 % de leur production sont réservés à l'armée, il ne reste pour la popula-

tion que 15 % environ de la consommation du temps de paix.

Pour « allonger » le tabac, expose la *Magdeburgerische Zeitung*, on a d'abord employé le houblon. Le Conseil fédéral vient d'autoriser également l'emploi des feuilles de hêtre et de chiorée.

ESPAGNE

La guerre sous-marine en Espagne. — Les Espagnols commencent à s'émouvoir sérieusement des actes de piraterie répétés que les sous-marins allemands commettent contre leurs navires marchands, jusque dans leurs eaux territoriales. A ce sujet, l'*Imparcial* publie l'article suivant :

« La prolongation de la guerre et la série des récents torpillages posent le problème le plus épineux que l'Espagne ait eu à résoudre depuis les débuts du conflit. Sa complexité se trouve encore aggravée par l'opposition des sentiments qu'il inspire aux Espagnols. Pour les uns, tout torpillage est un acte de barbarie ; d'autres, par contre, offrent aux Allemands des répliques définitives aux réclamations de notre diplomatie. Examinons la question en véritables neutres. »

« Nous nous voyons en face de deux forces puissantes : approuvée par une partie considérable de l'opinion espagnole, l'Allemagne déclare qu'elle ne peut assister impassible au transport des munitions qui sèment la mort parmi ses régiments. Les Alliés menacent de nous refuser le coton et autres matières indispensables à notre économie, faute de ne pas obtenir certains de nos produits nationaux. Cependant que fait notre gouvernement ? A chaque torpillage il réclame par la voie diplomatique. Est-ce une solution ? Les faits répondent que non. Même si chaque fois notre bon droit est reconnu, comment improviser des bateaux, comment maintenir une navigation absolument nécessaire et si lamentablement diminuée ? »

« D'un autre côté, pouvons-nous interrompre notre commerce avec les Alliés, à qui nous attachons tant de liens, et avec lesquels nous pratiquions avant la guerre, comme nous espérons pratiquer après la suite, 80 % de nos échanges ? Que faire ? L'essentiel est de nous épargner de nouveaux torpillages. Mais comment ? »

« Ce qui donne du poids à l'intervention sous-marine de l'Allemagne, même devant une partie considérable de l'opinion espagnole, c'est le fait de procurer à un groupe de belligérants la plus qualifiée des contrebandes de guerre : les munitions. Dès lors, au lieu que l'Allemagne commence par l'irréparable et coule nos bateaux, quitte à recevoir par la suite nos réclamations, pourquoi, renversant les termes, ne se bornerait-elle pas, lorsqu'elle serait prévenue d'une tentative de contrebande, à présenter d'abord une plainte à l'Espagne, laquelle, de son côté, empêcherait ses navires de se livrer au transport des munitions. »

« Mais pour arriver à un accord de ce genre, il faudrait nécessairement n'y comprendre que les munitions et les matières premières qui servent à leur fabrication. Et ce serait à la condition que, sous aucun prétexte, le gouvernement allemand n'autorisât un seul torpillage. C'est la solution des Alliés : prise du bateau délinquant, mais en aucun cas droit de le torpiller. »

Cette manière de protester contre la barbarie allemande n'est pas du goût des Espagnols clairvoyants et le *Diaro Universal* répond à l'*Imparcial* en disant qu'en adoptant sa solution, l'Espagne renoncerait à ses droits souverains sans compensations, ni bénéfices d'aucune sorte.

« L'*Imparcial*, dit-il, qualifie de contrebande de guerre, d'abord les munitions et, plus loin, les « matières premières qui servent à leur fabrication ». Elargie à ce point, la définition peut embrasser toute notre production nationale, notre riches-

se principale : les minerais de fer, de plomb, les pyrites, tout ce que contient notre sous-sol et jusqu'à ce que porte notre sol, puisqu'on extrait des fruits certains acides employés dans la fabrication des poudres et explosifs. »

« Réduite aux armes et aux munitions, la proposition de l'*Imparcial* nous semblerait encore dangereuse, comme tout renoncement à un droit souverain. Mais supposons qu'on l'accepte comme un moindre mal. Que répondre aux observations des Alliés, fondées à prétendre qu'en renonçant à un droit résultant de l'article 26 de la XIII^e convention de La Haye, ratifié par l'Allemagne, nous accomplirions un « acte peu amical » envers eux ? En étendant l'interdiction aux « matières premières », les torpillages continueraient sans cesser, puisqu'on pourrait toujours prouver que le bateau coulé transportait quelque chose d'utile à la fabrication des munitions, et notre gouvernement s'interdirait ainsi toutes réclamations. »

« Les Alliés ne peuvent nous fournir le charbon, les engrais, le coton, l'essence, enfin l'ensemble de ce qui est absolument nécessaire à notre économie nationale qu'à la condition expresse de recevoir de nous du fer, du plomb, des minerais, etc. Or tout ce que nous sommes en mesure d'exporter a été déclaré par l'Allemagne contrebande de guerre. Elle ne renoncera pas à sa définition, maintenant moins que jamais, pas plus qu'aux procédés barbares de ses sous-marins. »

Il est inutile d'essayer de pactiser avec une nation traquée et disposée à employer tous les moyens. En abdiquant nos droits, nous l'inciterons à exiger de nous davantage encore, et jusqu'à l'interruption complète de nos relations commerciales et financières avec les Alliés, c'est-à-dire notre isolement total et notre ruine. »

Les élections espagnoles. — Madrid, le 27 février 1918 : Les élections qui viennent d'avoir lieu en Espagne n'y ont point sensiblement modifié la situation politique des divers partis en lutte.

Les datistes sont 94, les mauristes 31, les ciervistes 25. Les libéraux sont divisés en quatre fractions, car les partisans de M. Gasset forment aussi un groupe à part : les prietistes sont 92, les romanonistes 36, les albistes 24, les gassetistes 12. Viennent ensuite les régionalistes, qui sont 35, et qui pourront influer beaucoup sur l'orientation de la politique, puisqu'ils apparaissent comme pouvant donner à tel ou tel des deux grands groupes une majorité décisive.

Les partis avancés subissent une défaite : M. Lerroux et peut-être M. Melquiades Alvarez restent sans siège. Des élus de leur groupe ont offert de se désister en leur faveur, mais on dit que les deux leaders refuseraient et se consacraient à la réorganisation de leurs partis. Les réformistes sont 9, les républicains 15, les socialistes 6. A l'extrême droite, il y a peu de changement : les jaimistes sont 6. Le reste est complété par les intégristes, le groupe de la défense sociale catholique, les députés non classés.

Enfin, rappelons que la Chambre précédente comprenait 235 libéraux, 86 conservateurs, 24 mauristes ou ciervistes, 13 régionalistes et une vingtaine de républicains.

SUÈDE

La situation économique. — Dans un discours, dont rendent compte les journaux suédois, le premier ministre de Suède a fait sur la situation de ce pays d'intéressantes déclarations qui sont résumées ci-après :

« La situation économique est très sérieuse. Par suite de la pénurie mondiale de vivres, le mieux que la Suède puisse espérer est d'obtenir de l'étranger ce qui lui est absolument indispensable. Les

plans de rationnement de la « Commission économique » étaient basés sur les statistiques des récoltes au mois de juillet ; il était évident dès ce moment que, pour plusieurs raisons, parmi lesquelles la faible récolte de foin, 40 % seulement des quantités normales de fourrages seraient disponibles, et que le troupeau devrait être par suite considérablement réduit.

Les statistiques finales accusent une diminution nouvelle et très considérable par rapport aux chiffres du mois de juillet. Le déficit par rapport aux récoltes normales est de 300.000 tonnes de blé et de seigle, et de 400.000 tonnes de fourrages ; il manque, notamment 2 millions de tonnes de foin. La « Commission économique » a tenu compte des denrées importées d'Amérique pendant l'été et l'automne, mais une grande partie de ces denrées a été déjà consommée, et il n'est pas vrai que les autorités militaires aient constitué, comme on l'a dit, d'importantes réserves qui pourraient être rendues disponibles pour la population civile.

Il résulte des derniers chiffres connus que le déficit, par rapport aux évaluations des récoltes, est de 31 % pour le blé, 50 % pour le seigle, 62 % pour l'orge et 80 % pour l'avoine. Ceci, pour être expliqué par de nouveaux renseignements : s'il n'en est pas ainsi, il faudra en conclure que les statistiques ont été établies sans aucun soin ou que des quantités très importantes de céréales ont été cachées.

SUISSE

Le commerce extérieur. — D'après le *Journal de Genève*, le Département de l'économie publique suisse a publié le communiqué suivant au sujet d'un accord conclu le 29 décembre 1917 avec la France et ratifié par le Conseil fédéral :

« La Suisse s'engage à autoriser un groupement financier suisse, qui sera formé, à consentir des avances mensuelles à un consortium de banques françaises. Ces avances sont accordées contre un dépôt de titres et contre l'émission de traites à trois mois portant deux signatures françaises de premier ordre. Le remboursement des avances aura lieu dans un délai de trois mois au plus tard.

Une fraction du crédit est allouée en contre-partie de l'autorisation d'importer en France certains produits industriels suisses. Il s'agit principalement de produits de l'horlogerie, de la bijouterie, de la broderie et de l'industrie textile.

L'avance consentie pour faciliter les importations suisses en France s'élève à 2.500.000 francs. Pour le surplus, le montant du crédit dépend, à l'instar de ce qui est stipulé dans la convention germano-suisse relative aux charbons, des quantités de marchandises importées en Suisse, soit de France, soit en transit par ce pays.

Ne donne lieu à aucune avance, à peu près le tiers en moyenne du chiffre d'importation entrant en ligne de compte. Pour les quantités au delà de cette limite, la Suisse accorde des crédits qui augmentent progressivement d'après un barème déterminé au prorata des importations.

De son côté, la France s'engage à accorder à la Suisse certaines facilités d'ordre économique, surtout en ce qui concerne son ravitaillement en denrées alimentaires et matières premières, et en outre à livrer certaines marchandises telles que les semences indispensables à la production agricole.

L'Office suisse des transports extérieurs règle l'attribution aux intéressés des wagons suisses, de manière que ce matériel soit utilisé suivant les besoins du pays.

Si l'importation est satisfaisante, le crédit mensuel que la Suisse devra accorder au consortium français s'élèvera approximativement à 12 millions et demi de francs. Il ne faut guère compter sur de plus fortes importations. Au contraire, il est à

craindre que les importations n'atteignent pas le chiffre de tonnes correspondant au crédit précité.

BRÉSIL

Le tabac brésilien. — A cette époque de pénurie de tabac il nous paraît intéressant de reproduire ici les renseignements sur la production brésilienne que nous trouvons dans une étude récente publiée à Rio-de-Janeiro.

La culture du tabac a commencé à Bahia peu après la découverte de la plante et elle s'est graduellement étendue à d'autres zones, suivant les conditions du climat et du terrain. Elle pourrait être intensifiée dans plusieurs Etats, par le perfectionnement des méthodes agronomiques et par l'emploi des engrais.

La production mondiale du tabac est évaluée à près d'un milliard de kilos. Il est très difficile de déterminer la part qui revient au Brésil dans ce chiffre. Les statistiques d'exportation n'offrent pas une base suffisante à ce calcul, car une certaine quantité de tabac, consommée sur place, échappe à toute évaluation ; mais on peut la fixer avec quelque certitude à environ 48.540.000 kilos. Le rendement du tabac, dès la première année, correspond au double de la dépense faite pour l'ensemencement. L'application de procédés agronomiques appropriés, comme ceux qu'on emploie à Sumatra, doublerait encore ce rendement, d'autant plus que le tabac brésilien est de plus grande taille et offre une régularité de feuilles supérieure aux autres tabacs. L'amélioration de sa culture s'impose donc pour en élever la valeur sur le marché mondial et triompher des provenances rivales.

Le Brésil produit des tabacs forts comme ceux du Nord (Para, Tocantins, Bragança et Ourem) qui sont consommés dans le pays ; des tabacs aromatiques, plus ou moins forts, comme ceux de Bahia, Coyaz, Caranzola, Rio Novo, destinés le plus souvent à l'exportation, et des tabacs légers, qui sont ceux de Santa Catharina et de Rio Grande do Sul.

En 1916, il existait dans le pays 2.036 fabriques qui préparaient le tabac national, contre 2.231 en 1915 et 2.273 en 1914. Malgré la diminution du nombre de fabriques en 1916, la production totale était de 97.479.573 cigares contre 82.479.939 en 1915, de 257.819.994 paquets de cigarettes contre 199 millions 806.153 en 1915, et de 2.989.998 kilos de tabac haché, contre 1.237.116 kilos en 1915 et 601.637 en 1914.

Les deux impôts perçus sur les tabacs, taxe propre et taxe d'enregistrement, ont produit, en 1916, 11.307 contos contre 10.955 contos en 1915 et 7.831 contos en 1914. En 1917, l'impôt sur le tabac haché a été porté à 3.200 reis, soit 1 fr. 10.

Sur une production totale d'environ 48.540.000 kilos, l'exportation du tabac du Brésil a été de 22.215.000 kilos en 1916 ; c'est donc une quantité d'environ 26 millions de kilos qui est restée dans le pays. Durant ces quatre dernières années, le chiffre de l'exportation a baissé. Le blocus allemand, en fermant aux tabacs de Bahia leur principal marché, qui était Hambourg, et en provoquant la crise du tonnage, a été la cause de cette diminution ; mais de fortes demandes directes ont été faites depuis par des pays consommateurs comme la France, et tout fait prévoir que ce commerce reprendra après la guerre sa vigueur d'autrefois.

M. Miranda Jondao, l'un des hommes les plus compétents sur la question, estime qu'on devrait encourager le plus possible la concentration de la production dans des centres entrepositaires, comme certaines régions de Bahia ; cela permettrait l'accumulation de stocks d'un produit non périssable, le recouvrement plus sûr de l'impôt et une large application du régime des warrants. Ce serait l'occasion, pour le commerce et la finance de la

France, de mettre la main sur ce marché en aidant les planteurs à se libérer de l'emprise des Allemands qui, par leur système d'avances aux producteurs, tenaient en main tout le tabac brésilien avant la guerre.

L'accord franco-brésilien. — La Commission du Budget a chargé son rapporteur général, M. Louis Marin, de présenter à la Chambre des députés un rapport favorable à l'approbation de l'arrangement franco-brésilien relatif à l'affrètement des bateaux allemands internés au Brésil.

En dehors de ses clauses politiques, économiques et maritimes, cet arrangement a une grande importance au point de vue financier. Aussi, le rapport expose avec détails l'importance des intérêts financiers français engagés au Brésil, les réorganisations de fonds d'Etats et de Compagnies privées accomplies par l'Office national des valeurs mobilières, les résultats de la mission Chevalier en ce qui concerne le règlement des garanties arriérées dues depuis trois ans à de nombreuses compagnies de chemins de fer et de ports. Ces garanties sont, aujourd'hui, presque entièrement mises à jour grâce au système d'achats de denrées brésiennes faits par le gouvernement français pour le ravitaillement et à l'établissement d'un système de règlement par compensation permettant de payer les dettes du Brésil en France.

Le rapport de la Commission du Budget justifie non seulement au point de vue du change brésilien, mais aussi au point de vue du change français et des intérêts des porteurs, les achats de denrées liés à l'affrètement des bateaux allemands. Ces denrées doivent être payées sans sortie d'espèces puisque le montant des achats sera employé par préférence au service des intérêts de la rente brésilienne placée en France, à l'apurement des garanties gouvernementales encore impayées et, éventuellement, au paiement des coupons des Etats de Sao-Paulo et Minas Geraes.

Le rapport contient des considérations importantes sur la politique que doit suivre la France en matière de placements extérieurs et pour la défense de ces placements, et il conclut en faveur de l'approbation de l'arrangement franco-brésilien.

Le 27 février, la Chambre a ratifié les dispositions de l'accord par 371 voix contre 111.

Revue Commerciale

La situation agricole. — Le *Journal officiel* du 22 février a publié les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur l'état des cultures au 1^{er} février des années 1918 et 1917. En voici les moyennes générales. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon.

	1 ^{er} fév. 1917	1 ^{er} fév. 1918
Blé d'hiver.....	62	71
Méteil.....	65	72
Seigle.....	67	72
Orge d'hiver.....	65	70
Avoine d'hiver.....	66	68

La situation culturale de toutes les céréales en terre est, comme on voit, sensiblement supérieure à celle de l'an dernier à la même date. C'est qu'au 1^{er} février 1917 nos récoltes souffraient encore de l'excès d'humidité qui avait marqué la période des semailles et de la végétation, tandis que les ensemencements de l'hiver dernier se sont effectués dans des conditions météorologiques presque idéales ; le froid a, en outre, parfaitement assaini le sol en le débarrassant des plantes adventives. Souhaitons maintenant qu'aboutissent les efforts faits pour intensifier les semailles de printemps.

La carte de pain a été renouvelée pour le mois de mars. Mais toutes les cartes actuellement nécessaires pour chaque durée seront groupées en une seule, la *carte d'alimentation*. Ce nouveau régime a été étendu uniformément dans toutes les villes de plus de 20.000 habitants.

En outre, un décret publié au *Journal officiel* du 14 février interdit depuis le 25 février la fabrication, la vente sous quelle forme que ce soit de la pâtisserie, de la biscuiterie et de la confiserie.

Par une décision, le président Wilson a fixé les prix des blés sur les grands marchés américains. Le blé de printemps vaudra, à Chicago et à Glaveston, 2 dollars 20 le buschel (43 francs le quintal) ; à New-York, 2 dollars 28 (44 fr. 25 le quintal), et à San Francisco, 2 dollars 10 (42 fr. 50 le quintal). Cette décision a pour but d'encourager aux ensemencements.

D'après les premières évaluations officielles de la récolte de blé aux Indes, la superficie ensemencée est la plus grande qui ait jamais été enregistrée ; elle est de 34.000.000 d'acres (13.600.000 hectares), dépassant de 1 million d'acres (400.000 hectares) celle de l'année dernière. L'ensemencement s'est fait dans des conditions favorables. La récolte en général est en bon état, quoique le besoin de pluie se fasse sentir dans les provinces du centre et dans la région de Delhi.

En Australie, on estime qu'après la prochaine récolte on possédera entre 5 et 6 millions de tonnes de blé, dont la plus grande partie devra être emmagasinée faute de navires pour le transport en Europe. Les gouvernements des provinces productrices de blé se préparent à construire de grands silos. Ce travail est déjà entrepris dans le voisinage des principaux ports ; ces silos doivent être terminés en mai. Il y a lieu de croire que tout sera prêt à temps pour empêcher la détérioration du blé récolté en 1918.

Métaux. — D'après les chiffres fournis par un grand nombre d'aciéries, la production de lingots d'acier aux Etats-Unis, dans la première moitié de 1917, s'approcherait de 21.500.000 tonnes, soit 43 millions 000.008 tonnes dans l'année. Ceci constitue une nouvelle plus-value : 1.600.008 tonnes sur la grosse production de 1916.

Cette augmentation de l'acier en 1917 s'est produite malgré une diminution de 361.008 tonnes de fonte comparativement à 1916. La production d'acier pour la demi-année dépasse la production de fonte de 2.242.008 tonnes. La différence a été comblée en partie par l'emploi des stocks de fonte disponibles au commencement de l'année ; d'autre part, la production d'acier a été sensiblement augmentée par l'emploi d'une proportion considérable de seraps dans les fours sur sole. Ceci est prouvé par les fortes demandes et les ventes considérables enregistrées l'année dernière.

La capacité de production d'acier s'est accrue plus vite que celle des hauts fourneaux. Cela changera lorsque seront achevés les hauts fourneaux actuellement en construction.

Depuis 1909, voici quelle a été l'importance de la production de la fonte aux Etats-Unis :

	1.000 tonnes		1.000 tonnes
1909.....	25.795	1913.....	30.966
1910.....	27.304	1914.....	28.332
1911.....	23.649	1915.....	29.916
1912.....	29.727	1916.....	39.434

Dans un récent Bulletin qu'elle vient de publier, la National City Bank fait ressortir que les causes provoquant le manque de charbon aux Etats-Unis sont étrangères au rendement des mines.

Cette banque estime que le rendement total de

1917 est supérieur à celui des années précédentes, et elle démontre que les Etats-Unis produisent actuellement près de 45 % de la houille du monde entier.

En 1860, la production n'était que de 10 % de la production mondiale ; en 1870, de 15 % ; en 1880, de 21 % en 1890, de 34 % ; en 1910, de 43 % ; en 1916, de 44 %, et les chiffres de 1917, lorsqu'ils seront définitivement établis, montreront probablement que la part des Etats-Unis atteint 45 %.

La production du charbon des Etats-Unis s'est accrue de 500.000 tonnes en 1830 à 2 millions de tonnes en 1840 ; 15 millions en 1860 ; 71 millions en 1880 ; 158 millions en 1890 ; 270 millions en 1900 ; 502 millions en 1910 ; 590 millions en 1916, et atteindra sans doute 650 millions de tonnes en 1917. D'après les données actuelles, la production d'antracite de 1917 atteindra une moyenne d'environ 100.000.000 de tonnes sur une production totale de charbon d'environ 650.000.000 de tonnes.

Les Etats-Unis ont été, durant de longues années, le principal producteur de charbon du monde. En 1913, dernière année normale, ils ont produit 500 millions de tonnes contre 322 millions en Grande-Bretagne ; 306 millions en Allemagne ; 60 millions en Autriche-Hongrie ; 45 millions en France ; 36 millions en Russie ; 25 millions en Belgique et 24 millions au Japon.

Au Canada, d'après les évaluations officielles, la production du cuivre a atteint 65.000 tonnes en 1917, celle du plomb 28.000 tonnes, celles du fer brut 1.186.000 tonnes et enfin celle de l'acier 1.735.000 tonnes. On estime en outre que l'extraction du charbon s'élève à 14.100.000 tonnes.

En Grande-Bretagne, le développement de la métallurgie ne présente aucun fait saillant, si ce n'est une diminution dans les exportations par suite du manque de fret et des restrictions d'exportation. La production des saumons de fer dans le nord de l'Angleterre s'élève à 3.300.000 tonnes en 1917, contre 3.100.000 en 1916 et 2.892.565 en 1915. Les stocks n'ont jamais atteint un niveau aussi bas qu'au 31 décembre 1917 ; ils n'étaient que de 546 tonnes, contre 3.738 en 1916 et 113.046 tonnes en 1915. Au 31 mars 1906 ils étaient de 750.095 tonnes.

Les exportations de saumons de fer de Cleveland en 1917 se sont élevées : pour la France à 434.584 tonnes contre 429.962, pour l'Italie à 45.835, contre 70.355, pour la Chine et le Japon à 7.549 contre 27.967, et pour l'Amérique du Nord à 6.013 contre 20.684. Il n'y a pas eu d'expéditions pour la Hollande, la Norvège et la Suède.

PETITES NOUVELLES

◆◆ Le *Journal officiel* du 25 février a publié un décret autorisant le Gouvernement du protectorat du Maroc à réaliser par voie d'emprunt une somme effective de 171.750.000 francs, représentant le complément non encore émis de l'emprunt autorisé par les lois des 16 mars 1914 et du 25 mars 1916. Le taux maximum auquel cet emprunt sera effectué sera de 6,25 %, amortissement compris.

◆◆ Du 25 février au 9 mars, les *certificats provisoires* de rente 4 % 1917 libérée seront remis par la *Banque de France aux porteurs des récépissés délivrés à ses guichets*, dans les bureaux suivants : Banque Centrale (rue Croix-des-Petits-Champs) ; Annexe Ventadour, rue Gounod, 2 (17^e) ; rue Violet, 61 (15^e) ; rue de la Glacière, 26 (13^e) ; rue de Lyon, 24-26 (12^e) ; rue des Pyrénées, 340 (20^e) ; rue Saint-Luc, 11 bis (18^e) ; rue Jacquemont, 11 (17^e) ; avenue de la Muette, 84 (16^e) ; rue de Turenne, 34 (3^e) ; boulevard Voltaire, 35 (11^e) ; Carrefour de la Croix-Rouge, 2 (6^e) ; rue Lafayette, 129 (10^e) ; avenue Jean-Jaurès, 81 (19^e) ; rue Marsollier, 1 (1^{er}).

◆◆ Le projet relatif au renouvellement du privilège de la *Banque de France* a fait l'objet de plusieurs amendements. Parmi ceux-ci il en est cinq, déposés par M. Magniaudé et visant à l'augmentation du capital à 2 milliards de francs ; l'établissement, dans un délai de trois ans après la signature du traité de paix, de succursales pour en porter le nombre à 1.048 ; le relèvement du taux des dépôts jusqu'à 6 % pour ceux à un an ; l'assujettissement à un supplément de 0 fr. 50 pour frais d'encaissement de toutes valeurs présentées à l'escompte ayant moins de 30 jours à courir ; la fixation à 15 ans, au lieu 25, de la durée de prorogation du privilège de la Société.

◆◆ Le gouvernement vient de déposer à la Chambre un projet de loi aux termes duquel toutes actions relatives aux *lettres de change et billets à ordre se prescriront* par cinq ans à compter du jour de l'échéance et toutes celles relatives aux chèques par six mois également à compter de l'échéance.

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* conserve ses favorables dispositions à 680 francs.

Les résultats de l'exercice qui viennent d'être publiés sont, en effet, de nature à affermir la confiance des actionnaires dans ce titre. Au cours des exercices influencés par la guerre, les réserves et provisions se sont accrues de plus de 100 millions, passant de 305 millions au 31 décembre 1916 à 407 millions 1/2 au 31 décembre 1917.

D'autre part, la plus-value incontestable qui s'est produite sur la propriété immobilière permet de compter sur le recouvrement de la presque totalité des semestres d'annuités arriérés.

Marché Financier

Paris, le 28 février 1918.

Il n'y a pour ainsi dire pas d'affaires sur notre place, dans l'attente des événements tant sur notre front qu'en Russie. La liquidation de fin de mois, qui a eu lieu aujourd'hui, a été facile et les taux des reports n'ont sensiblement pas varié. Bonne tenue de nos rentes et des valeurs brésiliennes. Le groupe russe est faible et discuté.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 57,50 ; 5 %, 87,85 ; 4 %, 69,70 ; non libéré, 69,75 ; Banque de France, 5,250 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 986 ; Crédit Foncier, 680 ; Crédit Lyonnais, 1,084 ; Compagnie Algérienne, 1,360 ; Actions Est, 750 ; P.-L.-M., 921 ; Orléans, 1,080 ; Midi, 890 ; Nord, 1,195 ; Ouest, 730 ; Métropolitain, 425 ; Nord-Sud, 116 25 ; Omnibus, 407 50 ; Voitures à Paris, 340 ; Suez, 4,660 ; Thomson-Houston, 795 ; Boléo, 915 ; Penarroya, 1,126 ; Extérieure, 119 20 ; Russe 5 % 1906, 50 90 ; Serbe 5 % 1913 (monopoles), 59 50 ; Andalons, 375 ; Saragosse, 438 ; Rio-Tinto, 1,805 ; Briansk, 165 ; Prowodnik, 171 ; Naphte, 195 ; Tréfileries du Havre, 235 50 ; Montbard-Aulnoye, 461 ; Etablissements Bergougnan, 1,426.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 54 5/15 ; Emprunt 3 1/2, 86 1/8 ; Emprunt français, 78 3/8 ; South Eastern, 27 ./. ; Ontario, 21 1/4 ; United Steel com, 101 ./. ; Canadian Pacific, 161 ./. ; Rand Mines, 2 29/32 ; De Beers, 13 ./. ; Rio Tinto, 64 1/2.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 84 3/4 ; Calumet, 440 ; Canadian Pacific, 146 1/4 ; General Electric, 142 1/2 ; Louisville Nash, 113 1/2 ; Southern Pacific, 87 3/4 ; United Steel com, 97 1/2 ; Union Pacific, 122 1/4 ; Argent en barres, 85 1/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 18, rue du Croissant. — Simart, imp.